

ARMÉES

ARMÉES

D'AUJOURD'HUI

**MODERNISATION
BALARD, LA GOUVERNANCE
DE DEMAIN**

FORCES EN ACTION

**LE TIGRE PREND
LA MER**

ENJEUX

**INTERVIEW DU
GENERAL GEORGELIN**

M 01139 - 347 - F: 3,00 €



DOSSIER : LUTTE CONTRE LA PIRATERIE

Des solutions adaptées... ... à chaque étape de votre vie

La Banque Fédérale
Mutualiste (BFM)
est la Banque
des Agents
de la Fonction
publique et du
Service public

Banque mutualiste, la vocation de la BFM est de mettre à votre disposition **des outils bancaires et financiers performants à coût compétitif**.

En étroite partenariat avec le groupe Société Générale, la BFM a conçu une offre adaptée à vos spécificités :

- **Pour faciliter votre mobilité**, votre numéro de compte vous suit partout même si vous déménagez.
- **Pour financer vos dépenses importantes ou réaliser vos projets**, vous bénéficiez d'une gamme de prêts à taux préférentiels.
- **Pour vos projets Immobiliers**, vous profitez de taux légers et d'avantages exclusifs en matière d'assurance, de caution et de frais de dossier.
- **Pour votre épargne**, découvrez le Livret BFM Avenir : une épargne performante pouvant donner accès à un prêt à TEG avantageux.



POUR EN SAVOIR PLUS :

- Venez rencontrer un Conseiller BFM dans l'Agence Société Générale la plus proche.
- Appelez le Centre de contacts de la BFM, à votre disposition du lundi au samedi de 9 h à 18 h sans interruption :

écofel 0 821 222 500
0,118 EUR TTC / min depuis un poste fixe en France métropolitaine

- Connectez-vous :



Banque Fédérale Mutualiste

Société coopérative de banque au capital de 83 710 818,50 € - RCS Créteil 326 127 784 - N° ORIAS 08 041 372

1, Place des Marseillais - 94227 Charenton-le-Pont cedex

2010

Vœux du ministre aux personnels civils et militaires de la Défense *

JEAN-YVES DESBOURDES / ECPAD



Comme chaque année, j'ai souhaité passer les fêtes de fin d'année aux côtés de nos soldats engagés en opérations extérieures. Au moment où je vous parle, je me trouve à Nijrab, en Afghanistan. Je suis venu avec plusieurs membres de la représentation nationale témoigner de mon estime et de mon affection à nos troupes. Je suis aussi venu leur exprimer le soutien et la solidarité de la communauté de défense, comme de la nation toute entière. Ce soutien, cette solidarité, c'est ce qui donne tout son sens à notre mission à tous. Quel que soit notre métier, quelle que soit notre fonction, nous sommes tous engagés au service de la sécurité des Français. Nous sommes tous engagés pour défendre la République et ses valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. L'année 2009 a été exigeante

pour chacun d'entre vous. Je sais les efforts qui vous ont été demandés, car au-delà des exigences dues à votre métier, la modernisation de notre outil de défense et la transformation des structures du ministère requièrent un effort considérable d'adaptation pour chacun d'entre vous et souvent pour vos familles. Ici, en Afghanistan, mais aussi sur les théâtres africains, au Kosovo, dans le golfe d'Aden, au large de la Somalie ou au Liban, je vois le courage, le professionnalisme et la détermination de nos soldats de l'armée de terre, de nos aviateurs, de nos marins et de nos gendarmes. Je vois les forces armées qui font la preuve de tout leur savoir-faire et de tout leur savoir-être pour contribuer ensemble à la réussite de leur mission collective. Cette mission ne pourrait être accomplie sans l'engagement du personnel civil du ministère qui, dans l'exercice de ses diverses fonctions, techniques ou administratives, d'exécution ou de direction, œuvre au quotidien au service de la nation et de ses armées. Grâce à votre mobilisation, nous remportons des succès dans notre engagement au service de la paix et de la sécurité. Grâce à vous tous, la France pèse de tout son poids dans le concert des nations. Elle montre qu'elle a une voix à faire entendre et des valeurs à défendre. J'ai une pensée pour ceux qui, en cette période de fêtes, servent leur pays loin de leurs proches. Je voudrais également rendre hommage à ceux qui, cette année, ont payé de leur vie leur engagement au service de notre pays, au Gabon, au Tchad, en Afghanistan et en Méditerranée. En 2010, nous continuerons à honorer nos engagements sur la scène internationale. C'est particulièrement vrai en Afghanistan, où nous devons faire preuve de patience et de persévérance, pour garantir la reconstruction du pays et gagner ainsi la population à notre cause. Nous poursuivrons également la mutation de notre outil de défense, sans dogmatisme, en concrétisant les décisions prises et en mettant en œuvre les nouvelles organisations. Je pense notamment à la fusion des trois commissariats, qui est désormais effective. Je pense aussi à la mise en œuvre de sept nouvelles bases de défense, avant la généralisation prévue en 2011. Je pense, enfin, à la poursuite de la réorganisation de nos implantations, pour densifier nos unités et réduire nos frais de fonctionnement. Tout cela, nous le ferons en continuant à revaloriser la situation des personnels civils et militaires et à améliorer les équipements de nos armées. En 2009, notre effort de modernisation nous aura en effet permis, sous l'impulsion du président de la République, de bénéficier d'un budget d'équipement de 18 milliards d'euros, jamais atteint depuis 1993, et de consacrer 114 millions d'euros de mesures nouvelles au personnel, soit un montant plus de 60 % supérieur à la moyenne de la précédente loi de programmation militaire. Nous continuerons notre montée en puissance dans la structure intégrée de l'Otan, où de plus en plus d'entre vous seront amenés à servir à un moment ou un autre de leur carrière. La mise en œuvre du traité de Lisbonne doit par ailleurs nous encourager à poursuivre notre engagement inlassable au service d'une Europe de la défense forte, une Europe capable de peser dans les affaires du monde. Je sais pouvoir compter sur vous pour relever ces défis.

Je vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2010 ainsi qu'à tous ceux que vous aimez. Qu'elle vous apporte, à vous et à vos proches, beaucoup de bonheur, de sérénité et de succès.

Hervé Morin

(*) Prononcés à l'occasion de sa visite aux forces en Afghanistan, le 31 décembre 2009.

2010

Vœux du secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants

JACQUES ROBERT



Une nouvelle année commence : la première de la deuxième décennie du troisième millénaire. Replacé dans la succession des âges, ce millésime invite chacun d'entre nous à réfléchir sur le temps. Il passe, mais il demeure lui-même. Il fait changer les êtres et les choses, mais rien n'existerait sans lui.

Tout comme les hommes, les nations sont soumises à ses lois : elles évoluent, s'adaptent et vivent au rythme du monde. Mais chacune d'entre elles garde une permanence, qui la rend exceptionnelle, forge son caractère et la différencie de ses semblables. Ainsi va la France.

Nous célébrerons cette année le 70^e anniversaire de l'Appel du 18 Juin. Le temps a fait son œuvre : les circonstances, les mentalités et les hommes ont évidemment changé. Mais ce texte reste fondateur de ce que nous aspirons à être dans notre histoire nationale : un peuple libre, qui porte en lui des valeurs universelles, se donne les moyens de son indépendance et croit que son destin est lié à la liberté du monde. Il y a dans l'Histoire de France beaucoup de panache, des moments où l'on croit que tout a basculé, que l'avenir est un horizon fermé et qu'il ne reste plus que le découragement et l'abandon. Pourtant, c'est dans ces circonstances particulières que l'on mesure ce qu'on appelait autrefois le génie français, l'autre nom de l'esprit de résistance et de combat. Le général De Gaulle écrivait dans ses *Mémoires* que la France avait été créée « *pour des succès achevés ou des malheurs exemplaires* ». Le 18 juin symbolise parfaitement cette idée.

Le temps a passé, mais nos soldats qui servent aujourd'hui en opérations extérieures sont indéfectiblement liés aux générations du feu qui combattaient il y a soixante-dix ans, soldats malheureux mais souvent valeureux de la bataille de France et volontaires glorieux s'engageant dans la Résistance et les Forces françaises libres. Car, dans un pays libre, le métier de l'armée porte toujours sur l'essentiel : la liberté, la paix, la démocratie.

2010 sera une année de mémoire. Mais cette mémoire n'est pas tournée uniquement vers le passé. C'est une mémoire qui dit ce que nous sommes. C'est une mémoire qui lie les générations les unes aux autres, leur transmet des valeurs et des exemples. C'est une mémoire qui donne sa vocation la plus profonde à notre pays et un sens à tous nos engagements actuels.

Que 2010 nous permette de mieux faire vivre les valeurs de la République, sans lesquelles la France ne serait plus elle-même. Qu'elle apporte à chacun d'entre vous, sur terre, sur mer ou sous la mer, dans les airs, dans les établissements et les services de la Défense, la volonté, les moyens et la fierté d'accomplir sa mission.

Qu'elle soit pour tous une année de santé, de bonheur et de succès. Une année de solidarité, surtout. Solidarité envers ceux à qui les nécessaires restructurations de notre outil de défense imposent parfois de lourds sacrifices personnels et professionnels ; solidarité envers nos soldats engagés sur tous les théâtres d'opérations ; solidarité envers ceux qui sacrifient à la patrie leur intégrité physique, et envers les familles des nôtres qui meurent aujourd'hui pour la France et pour la paix dans le monde.

Hubert Falco

Vœux du chef d'état-major des armées



ECPAD

Officiers, sous-officiers et officiers mariniers, soldats, marins, aviateurs et personnels civils des armées, Au début de cette nouvelle année, mes pensées se tournent d'abord vers ceux et celles qui assurent la permanence de notre dissuasion nucléaire et de notre posture permanente de sûreté ou qui sont engagés sur des théâtres intérieurs et extérieurs.

J'ai une pensée toute particulière pour ceux qui, en défendant les intérêts de notre pays, ont donné leur vie en 2009, pour leurs épouses, leurs enfants et leurs parents. Leur engagement ne doit pas être oublié. Il rappelle à la nation que des hommes et des femmes ont librement accepté de la défendre, y compris jusqu'au sacrifice suprême.

J'y associe ceux qui ont été blessés au combat ou en entraînement. Je leur souhaite un rétablissement rapide, avec l'aide de toute la communauté militaire.

De tels événements nous ramènent à la réalité de nos engagements opérationnels. Ils témoignent du retour à des interventions plus exigeantes qui imposent plus que jamais un investissement personnel fort ainsi que discernement et rigueur dans l'exercice quotidien de notre métier.

L'année 2010 sera marquée par la poursuite des réformes ambitieuses qui ont été initiées en 2008 et 2009. Je ne méconnais aucune de vos difficultés. Mais c'est l'effort à consentir pour que nos forces armées restent en mesure d'accomplir les missions qui leur seront demandées. C'est l'effort que nous devons consentir pour que notre pays dispose d'armées modernes et bien équipées.

Tournons-nous avec confiance vers l'avenir et soyons fiers de ce que nous sommes. Dans mes déplacements à l'étranger, je mesure à chaque fois la réputation élogieuse et l'admiration que suscitent nos unités des trois armées. C'est la preuve de la qualité de nos formations, de notre entraînement, de nos équipements, mais, surtout, de la renommée des forces morales qui nous animent.

J'ai une pensée toute particulière pour vos familles, dont le rôle est essentiel à la disponibilité de nos forces et au maintien de leur moral. Elles endurent avec dignité les contraintes de l'état militaire et font preuve en toutes circonstances de la cohésion et de la solidarité qui caractérisent notre communauté militaire.

Je voudrais enfin avoir un salut particulier pour les vingt et un mille quatre cents femmes et hommes qui nous ont rejoints en 2009 en choisissant le métier des armes. Ils représentent l'avenir de nos armées et apportent la flamme de leur enthousiasme et de leur dévouement.

Forts de la confiance du président de la République, chef des armées, soyons prêts à agir partout où le devoir nous appellera.

Jean-Louis Georgelin

Toutes les solutions du GMPA

L'accompagnement et la protection de toute une vie



Le GMPA vous propose une **gamme étendue de garanties spécialement étudiées** pour vous accompagner à toutes les étapes de votre vie.

Des solutions de Prévoyance adaptées à chacun

Parce que les besoins de protection varient en fonction de l'âge, de la situation familiale et du métier, le GMPA a conçu **des solutions spécifiques** (JUNIOR, CAPIC, PREFA).

Des garanties supplémentaires **propres à votre spécialité** vous sont également proposées, de même que la possibilité de souscrire un contrat de prévoyance **pour votre conjoint et vos enfants**.

L'offre Dépendance GMPA permet à chacun d'assurer son autonomie tout en protégeant ses proches :

- des prestations graduées en fonction de l'état de dépendance,
- un capital en cas de décès sans dépendance.

Des produits d'assurance auto et habitation

Une offre immobilière globale

- des assurances à taux préférentiels pour couvrir vos prêts immobiliers,
- une caution immobilière pour garantir votre prêt,
- une offre de prêts souple et complète pouvant aller jusqu'à 100 % de la valeur d'acquisition.

Des services financiers de préparation à la retraite...

... et un conseiller qui vous connaît bien à vos côtés.



01 58 85 04 00 www.gmpa.fr

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Adresser au : GMPA - Tour Neptune - CC 0402 - 20, place de Seine - 92086 La Défense Cedex

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
E-mail : _____

Quelques renseignements vous concernant

Âge : _____
Situation de famille : _____
Adhérent GMPA n° (éventuellement) : _____

Je souhaite obtenir davantage d'informations sur :

- | | |
|---|---|
| ☐ Décès invalidité | ☐ Perte de solde |
| ☐ Dépendance | ☐ Protection enfant |
| ☐ Offre immobilière globale | ☐ Épargne retraite |
| ☐ Assurance auto, habitation | ☐ Spécial Réserviste |

Je vous remercie :

- ☐ de m'adresser une documentation par courrier
☐ de me contacter par téléphone : _____

3 Vœux du ministre

4 Vœux du SEDAC

5 Vœux du CEMA

FORCES EN ACTION

8 Opération Séisme Haïti 2010

10 Le Tigre prend la mer

16 Rencontre

18 Instantanés

20 Les Opex en bref

ENJEUX

22 Interview du CEMA

MODERNISATION

26 Balard, la gouvernance de demain

30 Réforme du recrutement : les promesses de l'interarmées

FOCUS DÉFENSE

34 Le « staff ride » débarque au CID

36 Sous le signe de l'amitié franco-sénégalaise

40 Ariane dépose Hélios

42 Mission désengagement au Tchad

46 Repères

DOSSIER

48 Lutte contre la piraterie

50 Dépasser les premiers succès

52 Réaction énergique de la communauté internationale

54 Shade : coordonner les moyens de lutte

56 Le *Floréal* contre les pirates en haute mer

60 Interview de Jean-Paul Pancratic professeur de droit international

PERSPECTIVES

64 Document

65 Histoire

KIOSQUE

66 Sélection



10

FORCES EN ACTION

Le Tigre prend la mer

Trois jours de manœuvres sur le bâtiment de projection et de commandement *Mistral* au large des côtes varisiennes ont permis à l'hélicoptère de combat d'obtenir sa « navalisation ». Le dernier jour était consacré à des séances de tir.



22

ENJEUX

Interview du chef d'état-major des armées

« Les années 2000 marquent le retour de l'engagement guerrier et ramènent au sens fondamental de notre engagement ».



48

DOSSIER

Lutte contre la piraterie

La piraterie maritime connaît aujourd'hui une expansion très importante, autour de la Corne de l'Afrique et en Asie du Sud. Face à cet état de choses, la mobilisation est internationale...



ARMÉES D'AUJOURD'HUI. Direction : Directeur de la publication : Laurent Teisseire. **Directeur de la rédaction :** colonel (terre) Benoit Brulon. **Chef du bureau de la rédaction :** lieutenant-colonel (air) Nicolas Martin. **Rédacteur en chef :** chef d'escadron (terre) Olivier Destefanis. **Rédacteur en chef adjoint :** adjudant-chef (terre) Stéphane Froidure (01 44 42 81 66). **Conception graphique :** Olivier Spadaccini. **Secrétariat de rédaction :** Laurence Balan, Yves Le Guludec. **Chef des reportages :** sergent-chef (terre) Alban Vasse (48 02). **Rédaction :** Carine Bobbera (48 07), Yann Brand (55 05), aspirant (marine) Guillaume Claret (45 83), Julien Fouineau (33 18), enseigne de vaisseau (marine) Cynthia Glock (40 04), Arnaud Hunter-Rousselle (58 72), Samantha Lille (47 27), capitaine (terre) Anne-Lise Liouquet (48 01), Tania Sotty (48 11), Linda Verhaeghe (48 26). **Prestations intellectuelles :** Jean-Claude Jaeger, Thierry Widemann. **Service photo :** adjudant-chef (air) Bruno Biasutto (47 44), Stéphanie Brandin (48 35), caporal-chef (terre) Christophe Fiard (48 40). **Directeur de fabrication :** Serge Couplier (01 56 77 23 08). **Photogravure :** Alliage. **Impression :** Circleprinters. **Routage :** CRP Commission paritaire n°0211 B 05686. Dépôt légal : février 2003. Dicot - École militaire - 1, place Joffre - 75007 Paris.

Contact publicité (ECPAD) : Thierry Lepsch : 01 49 60 58 56 / thierry.lepsch@ecpad.fr

Abonnés (ECPAD) : 01 49 60 52 44 / routage-abonnement@ecpad.fr

Diffusion : 01 56 77 23 08 / serge.couplier@dicod.defense.gouv.fr. **Photo de couverture :** C. Fiard/Dicot

Opération Séisme

Dans le cadre de l'aide que la France a décidé d'apporter aux victimes du séisme de Haïti, les armées ont fourni des capacités de transport et d'intervention. Priorités : les moyens de secours pour rechercher les personnes disparues, l'aide médicale, la sécurisation des secours, le rapatriement des ressortissants et l'organisation de l'aide humanitaire.

Plus de 600 militaires des armées participent directement à l'opération Séisme Haïti 2010. Ils sont déployés aux Antilles pour mettre en œuvre le pont aérien vers l'île, et à Haïti même pour soutenir l'action du ministère des Affaires étrangères ainsi que les opérations de secours. Neuf aéronefs sont engagés : trois avions de transport Casa, deux hélicoptères Puma et deux Gazelle aux Antilles (FAA) et deux avions de transport C130 Hercules de l'escadron Franche-Comté. Ces moyens sont renforcés par un avion Dash 8 de la sécurité civile. En mer, deux bâtiments de la marine nationale, le Batral *Francis Garnier* et le TCD *Siroco*, ont assuré l'acheminement de 60 véhicules et du fret humanitaire. Au total : 2500 tonnes de matériel. Enfin, à terre, des détachements du 1^{er} Régiment du service militaire adapté de Fort-de-France et du 33^e Régiment d'infanterie de marine, également basé en Martinique, sont présents dans l'opération. Participent activement aux secours : un détachement des unités d'intervention de la sécurité civile ainsi que des éléments des Marins-Pompiers de Marseille et de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Les moyens militaires aériens mis en place par la France ont permis d'acheminer à Haïti plus de 750 personnes, principalement de la sécurité civile et de la gendarmerie, et plus de 220 tonnes de fret humanitaire ayant nécessité environ 60 rotations. Environ 1 300 ressortissants français et européens, dont plus de 150 blessés, ont été rapatriés aux Antilles.



Actualités Opex

Haïti 2010



FORCES en action





Trois jours de manœuvres sur le bâtiment de projection et de commandement *Mistral* au large des côtes varoises ont permis à l'hélicoptère de combat d'obtenir sa « navalisation ». Le dernier était consacré à des séances de tir.

Le Tigre prend la mer

PAR CYNTHIA GLOCK . PHOTOS : STÉPHANE DZIOBA/MARINE NATIONALE



« Pendant deux jours, les pilotes ont fait des dizaines d'appontages. »

Ci-dessus : « Touch and go » : l'hélico décolle, trace une boucle, revient se poser sur le pont du « Mistral », et recommence...
Ci-dessus à droite : le 5^e Régiment d'hélicoptères de combat est le seul de l'armée de terre à être doté de Tigre.
Ci-contre : aux ordres du « chien jaune », unique « patron » de la piste d'envol.
À droite : les mécaniciens s'entraînent à « rouler » les engins et à les parquer dans un hangar du pont inférieur.





« **C**orsaires 10 et 11, prêts au décollage », crache le haut-parleur de la passerelle aviation, dite avia, qui surplombe le pont d'envol du bâtiment de projection et de commandement (BPC) *Mistral*.

De là, deux officiers observent les six "spots" occupés par deux Puma, deux Gazelle et deux Tigre du 5^e Régiment d'hélicoptères de combat (RHC). Rotor tournant, les Tigre, avec leur silhouette ultramoderne au profil anguleux de Supercopter, sont encore arrimés au pont d'envol. Le 5^e RHC est le seul régiment de l'armée de terre à en être doté.

C'est la troisième et dernière journée d'expérimentation tactique des Tigre, au terme de laquelle l'hélicoptère sera certifié opérationnel « navalisation ». « *Les équipages et mécaniciens du 5^e RHC pourront, à partir d'un BPC, conduire une opération dans la profondeur de l'espace de bataille* », précise le commandant Chartier, instructeur Tigre issu de la section technique de l'armée de terre. Chacun dans sa spécialité doit s'entraîner et valider des procédures inhérentes à l'embarquement d'hélicoptères en mer. « *Aujourd'hui auront lieu les séquences de tir. Elles constituent le point d'orgue de l'expérimentation* », explique-t-il.

« *Corsaires, d'avia, vous avez le vert décollage !* », lâche par radio le lieutenant de vaisseau Enguerrand d'Hérouville, dirigeant les manœuvres aviation du BPC, après avoir transmis aux pilotes le vent relatif, la vitesse et le cap du bateau. *Corsaire est l'indicatif des équipages Tigre [un commandant de bord et un pilote] du régiment* », précise-t-il.

Marins et terriens répètent et enchaînent les procédures

Le *Mistral* navigue à douze nautiques des côtes varoises, à la vitesse de dix nœuds (environ 20 km/h) par une mer peu agitée et un soleil radieux malgré la fraîcheur de ce mois de décembre. « *Pendant deux jours, les pilotes ont fait des dizaines d'appontages* », explique le commandant Chartier. C'est-à-dire dans le jargon, des TAG, pour « *touch and go* » : l'hélicoptère décolle, fait une boucle à proximité du bâtiment, revient se poser en suivant les consignes de l'avia, décolle à nouveau quelques secondes plus tard, et ainsi de suite. « *L'appontage est une manœuvre extrêmement délicate*, intervient le lieutenant de vaisseau, lui-même pilote de l'aéronavale. *Surtout de nuit : les seuls repères visuels sont alors les éclairages des feux de contours du pont ainsi que les bâtons lumineux du "chien jaune" [directeur des mouvements sur le pont d'envol]*. » ►



En haut : en quelques secondes, une vingtaine de roquettes sont tirées sur les cibles. Ci-dessus : les munitionnaires acheminent roquettes, missiles et obus de la soute à l'hélicoptère, puis procèdent au chargement. Ci-contre : l'entraînement a permis aux marins et aux terriens d'améliorer certaines procédures.





► De leur côté, les mécaniciens se sont entraînés, pendant ces deux jours, à “rouler” les engins sur le pont, à replier les pales avant de les parquer dans le hangar, situé sur un pont inférieur, et à nettoyer les turbines des moteurs, car les embruns et le sel peuvent les endommager. Quant aux techniciens chargés des munitions, *« ils mettaient en place leurs procédures d’acheminement, depuis la soute jusqu’à l’hélicoptère, et de chargement des roquettes, missiles et obus »*, complète le commandant Chartier.

Autant de manipulations que marins et terriens doivent mener de concert. *« Les procédures de la marine sont extrêmement strictes ! »*, plaisante le commandant. *« Parce que les contraintes de sécurité sont plus fortes que sur une base, rétorque le marin sur le même ton. Ce sont les mêmes manœuvres qu’à terre, mais sur un pont en mouvement et dans un espace limité et encerclé par la mer... »* Avec ses 5 200 m² de surface d’atterrissage et un hangar pouvant accueillir seize hélicoptères de type Tigre ou NH-90, le *Mistral* est conçu pour pouvoir travailler indifféremment avec des appareils de la marine comme de l’armée de terre ou de l’air.

Aller-retour à Canjuers pour une séquence de tir nocturne

« Aux ordres du directeur d’envol ! », lance maintenant l’officier de marine aux équipages avant de reposer son micro. Le ballet des décollages commence. Le chien jaune prend le relais. Droit comme un I face au premier Tigre, il va le guider jusqu’au décollage par des signaux de bras. Sur son ordre, deux techniciens vêtus de bleu courent sous le rotor décrocher les saisines qui relient encore le Tigre au navire. Le chien jaune étend les bras : l’hélicoptère s’élève à la verticale et, d’un coup, décroche sur bâbord et s’éloigne dans l’azur.

« Patrouille Corsaires, vous êtes en visuel ! » C’est maintenant la voix du responsable des tirs qui résonne dans la radio des pilotes et qui donne ses instructions depuis le PC situé sur le terrain militaire de l’île du Levant. *« Autorisés à vous présenter pour une passe de tir roquettes. Cible la plus à l’est. 100 pieds de plancher. »* *« Corsaire 10. Prêt pour la première séquence »*, répond le commandant de bord. *« Tir autorisé. »* En quelques secondes, une vingtaine de roquettes sont tirées sur les cibles.

Dans le hangar du *Mistral*, les discussions vont bon train entre mécanos de la marine et de l’armée de terre. *« En acheminant les munitions de la soute jusqu’au pont d’envol, nous avons*

eu un souci auquel nous n’avions pas pensé, explique un munitionnaire du 5^e RHC. *Arrivés sur le pont, nous devons suivre les consignes des chiens jaunes pour savoir quand rallier l’hélicoptère pour le chargement. Or, nous nous trouvons parfois à vingt mètres d’eux ! Et comme nous ne pouvons pas communiquer par radio à cause des rayonnements électromagnétiques, qui pourraient initier les explosifs, nous ne comprenons pas leurs ordres. »* *« Nous pourrions vous former à notre gestuelle ? »*, suggère un chien jaune.

La séquence de tir de la journée touche bientôt à sa fin... Après quelques heures de pause, elle reprend, de nuit, au-dessus du camp militaire de Canjuers, à plusieurs kilomètres dans l’intérieur des terres. Il est plus de minuit quand les tirs s’achèvent pour de bon. Les hélicoptères reprennent le chemin du BPC. Arrivé au-dessus de la mer, un Tigre initie le contact avec les contrôleurs tactiques pour connaître la position du navire. Depuis le central opérations du BPC, les contrôleurs observent le trafic maritime et aérien, les yeux rivés sur des écrans radars où clignotent points, chiffres et courbes. *« Nouvel écho perçu... C’est bien Corsaire 10 »*, lance le maître Lepetillon qui, se redressant sur son siège pour mieux scruter ses écrans, ajoute : *« S’ils le souhaitent ou si les conditions météo l’exigent, les pilotes sont guidés par nos indications pour se placer dans l’axe du BPC. Une fois qu’ils ont le bâtiment en vue, la passerelle avia, puis les chiens jaunes vont prendre la main pour l’apportage. »*

Tigre-BPC, un binôme alliant puissance de feu et capacité de projection

Mais, durant ces trois jours, les jeunes pilotes ont pris de l’assurance. Ils se sentent assez sûrs d’eux pour ne pas solliciter, finalement, l’aide du contrôleur tactique. *« Maintenant qu’ils sont venus sur le Mistral, les Tigre ont le pied marin, plaisante l’officier marinier. Ils n’ont plus besoin de notre aide. »* *« Merci quand même ! »*, lance le commandant de bord de l’hélico. Quelques minutes plus tard, il s’extirpe, avec son pilote, du cockpit. Les mécanos entrent en scène. Ils auront besoin de deux heures de travail en commun pour reconditionner les aéronefs dans le hangar.

La certification obtenue pour le Tigre, c’est la certitude, pour les terriens et les marins qu’ils travailleront de nouveau ensemble. Le binôme Tigre-BPC fournira aux états-majors une solution alliant puissance de feu et capacité de projection. Un gage pour son avenir. ■

Refusant des postes clés dans le privé, Olivier Leloué a rejoint la cellule d'architecture d'intérieur du service d'infrastructure de la Défense. Un choix dont il se félicite tous les jours.

Un décorateur trois étoiles

au service du génie

Il y a sept ans, Olivier Leloué s'est trouvé devant un choix cornélien pour la suite de sa carrière. Des chasseurs de têtes lui offraient un poste clef dans deux entreprises françaises prestigieuses : Ligne Roset et Daum. Dans le même temps, le Service technique des bâtiments, fortifications et travaux (STBFT) du service d'infrastructure de la Défense (SID) lui proposait de prendre la direction de sa cellule d'architecture d'intérieur. Avec son profil de surdoué – premier sur 2 600 au concours d'entrée de l'École nationale supérieure des arts décoratifs, diplômé en quatre ans au lieu de cinq, directeur d'un bureau d'études, tout en étant étudiant, par autorisation spéciale du ministère de la Culture –, il a, en dix ans, travaillé pour des directions d'entreprises nationales et des cabinets de ministères. Sa réputation n'est plus à faire... « J'ai choisi d'entrer au STBFT en temps que civil de la Défense, dit-il simplement. À 20 ans, je courais après les étoiles. À 35, j'avais envie de revenir aux sources du métier, c'est-à-dire rester au contact des "clients", améliorer leur environnement et leurs conditions de travail. » La voix, calme, exprime bien la modestie du personnage. Peu lui importe si ses « clients », comme il les appelle, les occupants des lieux qu'il aménage, sont secrétaires ou généraux d'armée. « Je m'entretiens toujours avec eux pour savoir comment ils travaillent et quelles sont leurs contraintes quotidiennes. Comment faciliter leurs mouvements,

trouver l'ergonomie de leurs postes ?... » Du sur-mesure, en somme. C'est ainsi que l'architecte d'intérieur a travaillé pour le cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre, l'École de pilotage franco-allemande de l'hélicoptère Tigre, un mess interarmées à Djibouti ou le Centre de documentation de l'École militaire à Paris. « Avec mon collègue, nous travaillons sur de gros projets qui nous mobilisent plusieurs semaines, voire des mois, comme sur d'autres qui ne demandent qu'une journée. » États-majors ou régiments n'hésitent pas à solliciter l'architecte d'intérieur du STBFT et son adjoint pour un simple conseil en décoration. La réfection d'une salle d'honneur ou d'un hall, ou encore le réaménagement d'un service technique seront traités avec la même passion. « Ne serait-ce que pour orienter leurs usagers sur l'éclairage ou les couleurs, argumente Olivier Leloué. Ces choix peuvent avoir un impact sur la fatigue des personnels ou sur l'ambiance qui règne dans le service. Tout le monde est gagnant, y compris la hiérarchie, qui constate les répercussions positives sur le travail. » Les retours positifs sur les lieux qu'il a

Peu importe si ses « clients » sont secrétaires ou généraux d'armée...

modélisés ne constituent pas son unique motivation. « Au STBFT sont réunis des architectes, des thermiciens, des acousticiens, des spécialistes de la foudre, etc. Lorsque nous travaillons sur un projet, nous nous nourrissons mutuellement de toutes ces compétences sans avoir à passer par le secteur privé. Cela donne au service une force unique qui profite à toutes les cellules, y compris celle de l'architecture d'intérieur. On ne peut pas être plus réactif et plus autonome. » Avec les déménagements et les réaménagements dus à la modernisation et aux réformes au sein du ministère, « le STBFT doit faire face à des demandes considérables ». Répondre à tous ces besoins ne fait pas peur à l'architecte d'intérieur. « Il nous arrive parfois de travailler dans l'urgence, de ne dormir que quelques heures pour rendre un projet à temps. Une idée germe dans la nuit, et je me retrouve à crayonner des plans à 3 heures du matin sur mon canapé... » Alors, regrette-t-il ce jour, il y a sept ans, où il a renoncé aux « étoiles » ? « Pas une seule journée, s'empresse-t-il de répondre dans un grand sourire. J'ai trouvé, au milieu des militaires, quelque chose de très précieux et qui se fait rare dans le monde du privé : un esprit de famille. Et puis, les besoins de la Défense sont si vastes que tous les projets sur lesquels je travaille sont extrêmement différents. Si ça ce n'est pas l'aventure... »

■ **Yann Brand**

A close-up portrait of a middle-aged man with short, dark hair, smiling slightly. He is wearing a dark, possibly black, jacket over a white collared shirt. The background is dark and out of focus.

« À vingt ans,
je courais après
les étoiles.
À 35, j'avais
envie de revenir
aux sources
du métier,
c'est-à-dire
de rester
au contact
des "clients". »

O
L
O
E
T
R
O
A



1 - Largage

Des troupes aéroportées du 1^{er} Régiment du train parachutiste sautent sur le Mont-Saint-Michel d'un transall C-160.

2 - SNA

Un sous-marin nucléaire d'attaque remonte en surface.

3 - Tirs

Des obus traçants sont tirés au canon de 20 mm sur des cibles aériennes de la frégate anti-sous-marine *La Motte-Picquet*.

4 - Eodex 2009

Des plongeurs-démineurs de la marine nationale participent, en Norvège, à un exercice de plongée sous la glace.

5 - Leurres

Un Rafale C de l'escadron 05/330 Côte d'argent tire des leurres thermiques.



MELANIE DENNIEL / MARINE NATIONALE



ALAIN MONOT / MARINE NATIONALE



SIRPA AIR



ANTHONY JEULAND / SIRPA AIR



JÉRÔME SALLES / ECPAD

13/01 AFGHANISTAN : TROIS SOLDATS FRANÇAIS TUÉS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE



Un convoi de l'armée afghane, avec une OMLT française, a été touché par l'explosion d'un IED (engin explosif improvisé) sur la route reliant Nij-

rab à Bagram. Evacué vers l'hôpital militaire français de Kaboul, le maréchal-des-logis Harouna Diop, du 517^e Régiment du train de Châteauroux (36), est décédé

de ses blessures. Deux jours plus tôt, deux militaires de Châlons-en-Champagne (51), le capitaine Fabrice Roullier, de l'état-major de la 1^{re} brigade blindée, et le sergent-chef Mathieu Toinette, du 402^e Régiment d'artillerie, avaient trouvé la mort lorsqu'une section de l'Armée nationale afghane et son OMLT française avaient été prises à partie par des insurgés lors d'une patrouille à pied dans le village d'Alasay. Le dispositif français engagé en opération en Afghanistan est fort de 3 750 militaires. Ces nouvelles pertes portent à 39 le nombre de soldats français tués en Afghanistan depuis 2001.

08/01 FRANCE : ASSISTANCE À LA POPULATION DU VAUCLUSE



Face aux importantes chutes de neige qui se sont abattues sur la France, les armées ont été engagées en renfort des moyens civils pour porter assistance à la population. Dans le Vaucluse, un département particulièrement touché, les légionnaires du 1^{er} Régiment étranger de cavalerie ont mis à disposition du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) d'Orange plusieurs véhicules d'évacuation sanitaire pour le transport de patients et de blessés vers l'hôpital de la ville. Dans le même temps, un moyen lourd de dépannage de la Légion a procédé au dégagement d'un chasse-neige bloqué dans un fossé et a ainsi facilité les opérations de déneigement du réseau routier du département. Autre exemple, la base aérienne 115 d'Orange a fourni assistance à la Société des autoroutes du Sud en délivrant plusieurs centaines de repas afin qu'ils soient distribués par la Croix Rouge aux naufragés de la route.

22/01 GABON : MISSION HUMANITAIRE



À la demande du ministère des Affaires étrangères, les Forces françaises du Gabon ont réalisé une mission aérienne de transport de fret humanitaire entre la République démocratique du Congo (RDC) et le camp de réfugiés d'Infondo (Congo Brazzaville), administré par le Haut Commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR). 10 tonnes de fret comprenant du matériel médical et une unité de traitement de l'eau ont été acheminées par deux Transall au profit de la centaine de milliers de réfugiés ayant fui les combats qui survenus fin 2009 dans la zone frontalière entre le Congo et la RDC.

09/01 KOSOVO : DISSOLUTION DE LA TFMN-N

Au cours d'une cérémonie à Novo-Selo, le général Arnaud Sainte-Claire Deville a rendu le commandement de la Task Force Multinationale Nord (TFMN-N) au général Markus Bentler, commandant la force de l'Otan au Kosovo (KFOR). La dissolution de la TFMN-N s'inscrit dans le cadre du passage de la KFOR en posture de présence dissuasive (*deterrent presence*). 800 soldats français sont toujours présents au Kosovo.



12/01 **AFGHANISTAN :** **UNE OMLT** **FRANÇAISE DANS** **LE SUD**

Le kandak 31 du 201^e corps de l'armée nationale afghane (ANA) et son OMLT française renforcent pour quelques mois le dispositif de l'ANA dans le sud du pays. 450 militaires, dont 70 Français, ont donc rejoint en convoi le camp Bastion occupé par le 1st Royal Welsh Battalion britannique. Dès leur arrivée, ils ont entamé une phase d'instruction de plusieurs semaines afin d'intégrer les procédures de la Task Force Helmand.



EMA

08/01 **LIBAN :** **EXERCICE DE TIR**

Canons de 155 mm, chars Leclerc des éléments français de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) et blindés M113 des forces armées libanaises ont été déployés sur les hauteurs de Naqoura (Sud-Liban) pour participer à une campagne de tirs. Baptisé Neptune Thunder, cet exercice a été conduit avec l'objectif de parfaire les savoir-faire opérationnels de la Quick Reaction Force (QRF) et des forces armées libanaises. Sixième de cette nature depuis 2008, il renforce la coopération entre les soldats français de la Finul et l'armée libanaise.

04/01 **LITUANIE :** DES MIRAGE POUR LA POLICE DU CIEL



OLIVIER RAVENEL / SIRPA AIR

Quatre Mirage 2000 C RDI de la base aérienne 103 de Cambrai assurent, pour quatre mois, la sûreté de l'espace aérien des pays baltes : Estonie, Lettonie, Lituanie. 140 aviateurs se sont

installés sur la base de Siauliai, en Lituanie, où ils ont remplacé un détachement allemand. Membres de l'Otan depuis 2004, les pays baltes n'ont pas de moyens propres de défense aérienne. À leur demande,

l'Alliance atlantique confie à tour de rôle aux pays volontaires cette mission d'assistance et de police du ciel pour garantir à ces États souverains l'intégrité de leur espace aérien.

11/01 **TCHAD :** MISSION D'INSTRUCTION

Les militaires français du dispositif Épervier ont armé plusieurs détachements d'instruction opérationnelle au profit de soixante élèves officiers des forces armées tchadiennes. Portant sur le combat débarqué et le tir, les séances ont donné lieu à un

exercice de synthèse durant lequel les militaires ont pu éprouver leurs savoir-faire en participant à un posé d'assaut, des opérations hélicoptérées, une évacuation sanitaire par hélicoptère médicalisé et au guidage d'un appui feu par des Mirage F1.



EMA

21/01 **FRANCE :** **LE CEMA À MAILLY**



EMA

En visite d'inspection au centre d'entraînement au combat de Mailly (10), le général Jean-Louis Georgelin, chef d'état-major des armées, a assisté à la préparation avant projection des unités de l'armée de terre qui assureront en mai prochain la relève en Afghanistan au sein de la Task Force La Fayette.

Général Jean-Louis Georgelin, chef d'état-major des armées

« Les années 2000 marquent le retour de l'engagement guerrier et ramènent au sens fondamental de notre engagement »

Mon général, quel regard portez-vous sur la décennie qui s'est achevée ?

C'est pour moi la décennie de la prise de conscience de la fragilité du monde, notamment du fait de l'accélération de la mondialisation. Notre interdépendance croît, le monde est devenu plus petit et en fait plus complexe, plus réactif, plus imprévisible. Une crise locale peut s'amplifier très rapidement et atteindre en peu de temps une dimension internationale critique. Considérez par exemple l'importance planétaire qu'ont prise quelques villages poussiéreux de la côte somalienne ou les zones tribales dans les montagnes reculées du Waziristan, que j'ai survolées récemment. Dans d'autres domaines, financiers, commerciaux, médiatiques, des mécanismes similaires se déroulent. Au cours de cette décennie, des crises qui touchent aux fondements de notre monde se sont développées très rapidement. Nous en avons collectivement pris conscience. L'angélisme est derrière nous.

Dans ce monde de la complexité et de l'interdépendance, quelle est la place de la puissance militaire ?

Elle demeure un élément fondamental de la puissance des États, même si ce n'est pas le seul aspect de cette puissance, qui se lit également en termes d'économie, de culture, de recherche scientifique, de créativité intellectuelle. C'est particulièrement saisissant dans le cas des États-Unis, dont la puissance militaire, sans équivalent dans le monde, est employée dans des registres de plus en plus larges, de l'Afghanistan à Haïti, dans une approche globale qui souligne que la puissance militaire est à la fois nécessaire mais insuffisante pour atteindre les objectifs politiques. Je retiens également la place grandissante que recherchent la Chine, l'Inde et la Russie, dont les moyens militaires se développent.

Les nations européennes sont plus circonspectes sur cette question. Grâce à la construction de l'Union, elles ont domestiqué la puissance militaire, exclu les luttes territoriales, banni les confrontations idéologiques. Mais ce reflux des conflits au-delà de nos horizons ne les a pas fait disparaître. L'explosion démographique, l'accès aux ressources énergétiques, l'effondrement de sociétés entières contiennent en germe de redoutables surprises stratégiques dans notre monde globalisé. La puissance militaire reste indispensable.

Quel est l'avenir de nos alliances ?

Je commencerai par l'Otan, qui vient de fêter ses 60 ans en lançant la révision de son concept stratégique. L'Otan se doit à présent d'étudier des questions aussi cruciales que sa signification et sa vocation. Par exemple, quels sont les besoins de sécurité que les nations souhaitent confier à l'Alliance ? Quelles sont les limites de son action, alors que les menaces

et leur positionnement relatif. Avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, l'UE se dote d'outils plus complets. Leur efficacité devra s'améliorer et s'appuyer sur une volonté politique forte. Ces réflexions et ces progrès mèneront sans doute à une nouvelle répartition des compétences, des procédés et des champs d'action de ces organisations.

La réponse aux crises n'est plus exclusivement militaire. Cela veut-il dire que l'opération militaire n'est plus le mode d'action privilégié ?

Le choix du mode d'action relève des autorités politiques. Ce qu'il s'agit de souligner avec force, c'est surtout la spécificité de l'action militaire, la seule dédiée à l'emploi de la force armée.

Il faut aussi bien comprendre que lorsqu'on affirme que la solution d'une crise n'est pas uniquement militaire, on ne nie pas le rôle des militaires, comme par exemple en Afghanistan. L'opération militaire demeure évidemment le levier nécessaire préalable,

qui permet aux autres volets de l'action globale (le développement, l'administration) d'être conduits.

« La puissance militaire demeure un élément fondamental de la puissance des États. »

s'exercent aujourd'hui aussi bien dans le cyberspace que sur des théâtres d'opérations classiques et estompent la frontière entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure ? Comment comprendre et appliquer le principe de solidarité entre les États membres ? Pour ma part, je considère que l'Alliance demeurera fondamentalement une alliance militaire de pays souverains.

L'Onu et l'UE sont également confrontées aux nouvelles réalités et doivent aussi mener des réflexions sur leurs ambitions

Cela nous oblige, nous militaires, à être humbles face à la complexité de ces crises où nos actions ne suffiront pas à tout résoudre. Mais il ne s'agit pas non plus d'affaiblir la spécificité de nos actions, par exemple en nous substituant aux acteurs civils, organisations internationales ou ONG.

La France est aujourd'hui engagée dans de multiples opérations. Quels enseignements en tirez-vous ?

Je constate tout d'abord que les forces armées remplissent parfaitement les mis-

sions qui leur sont confiées par le pouvoir politique, y compris dans l'urgence comme elles viennent de le montrer en Haïti. En ce début d'année, nos armées conduisent des missions qui relèvent aussi bien de la contre-insurrection en Afghanistan, du maintien de la paix au Liban, de la lutte contre la criminalité internationale en Méditerranée ou contre la piraterie dans l'océan Indien que d'opérations d'urgence en Haïti, tout en restant prêtes à mener, le cas échéant, des opérations de grande envergure et en assurant la permanence de la dissuasion nucléaire. Ceci montre bien que l'outil militaire ne peut pas être conçu en fonction d'une seule menace, d'une seule perspective. Il est évidemment indispensable de nous pencher sur les défis que nous pose la crise afghane et de s'interroger chaque jour sur les solutions concrètes à apporter, notamment pour l'efficacité de nos actions et la protection de nos soldats. Mais il faut aussi prendre du recul ; nous ne devons pas rester hypnotisés par le présent et décréter chaque matin des dogmes et des paradigmes que nous amenderons le lendemain, à la lumière d'une nouvelle expérience.

Les sondages d'opinion dans les pays occidentaux ont souligné une perte de soutien à l'engagement militaire en Afghanistan. Qu'en retenir ?

L'adhésion à l'engagement militaire est effectivement plus discutée. Je retiens cependant que l'opinion publique en France ne remet pas en cause la nature de l'objectif à atteindre, à savoir un niveau de stabilité suffisant pour permettre la prise de relais par les forces de sécurité afghanes et la prise en main de leur destin par les Afghans eux-mêmes. Je me réjouis de la sagesse de mes concitoyens qui, connaissant les risques de cette opération, ne cèdent ni au cynisme ni à la naïveté. Les militaires français qui travaillent en Afghanistan ont besoin de ce soutien.

L'image des armées est-elle affectée par leurs engagements opérationnels plus nombreux ?

L'image des armées n'a jamais été aussi bonne, personne ne conteste la nécessité des forces armées et tout le monde s'accorde sur la solidité de l'institution, une institution dont la vocation est de pouvoir agir alors même que tout le reste

s'est effondré. Plus profondément encore, je pense que nos compatriotes reconnaissent aux militaires une qualité essentielle qui est celle de l'engagement désintéressé, du dévouement à la chose commune.

Les changements qui ont marqué la dernière décennie ont-ils un impact sur les militaires français ?

Les années 2000 marquent clairement le retour de l'engagement guerrier et

statut particulier. Lorsqu'il tombe au combat, elle reconnaît solennellement son sacrifice et garantit la protection de ses proches.

Vous appelez régulièrement à un nouvel essor de la pensée militaire, qu'en attendez-vous ?

La pensée militaire a besoin avant tout de reprendre de l'ampleur et de se faire concrète. Besoin de créativité pour assimiler la complexité des opérations, de leurs enjeux, de nos possibilités et de nos limites. Mais besoin aussi de prag-



Le général Jean-Louis Georgelin. «L'opération militaire demeure le levier nécessaire préalable qui permet aux autres volets de l'action globale d'être conduits.»

ramèment au sens fondamental de notre engagement au service de la nation. Le militaire est celui qui accepte de s'exposer pour la communauté nationale et en son nom. Il ne le fait pas de manière inconsidérée, il s'y prépare sans cesse, il est équipé, formé, commandé pour affronter cette éventualité. En retour, la communauté nationale lui reconnaît une identité et un

matisme et de concret dans les solutions proposées aux décideurs politiques. Besoin, enfin, de pédagogie dans nos rapports avec l'opinion.

Mais tout ceci doit être fait avec beaucoup d'humilité. Chaque crise apporte son lot d'inédits, de nouveautés, allant jusqu'à remettre en cause le motif de notre intervention. Dans un contexte ►

PATRICK ROBERT



SÉBASTIEN LAFARGUE / ECPAD

« Personne ne conteste la nécessité des forces armées et tout le monde s'accorde sur la nécessité de l'institution, institution dont la vocation est de pouvoir agir alors même que tout le reste s'est effondré. »

► où la société exige des solutions rapides, nous nous devons d'être réactifs car c'est notre devoir, mais aussi d'être créatifs.

Les évolutions technologiques de nos armements et de nos équipements, mais également les évolutions du contexte démographique font que le guerrier français est cher et rare. Il raisonne différemment de la génération précédente, il est équipé différemment. Les modes d'action et de pensée de demain ne peuvent être que différents, encore faut-il oser le reconnaître et libérer nos modes de pensée.

Vous prônez l'audace intellectuelle. N'est-elle pas contradictoire avec la discipline, dont vous soulignez régulièrement les vertus indispensables ?

L'audace doit nous sortir des carcans intellectuels, c'est-à-dire ne pas nous laisser enfermer dans des schémas ou contraints par des préjugés ou par des applications trop scolaires de nos méthodes de raisonnement. Prenons l'exemple

de la démarche des bases de défense. La créativité, l'imagination, l'audace y sont plus que jamais nécessaires dans cette phase dite pilote qui va nous amener, à l'été, à arrêter le modèle de déploiement de l'ensemble des bases. Les initiatives sont demandées aux acteurs de la réforme, l'innovation vient pour une bonne part du terrain. Les résultats sont encourageants.

Ne nous y trompons pas non plus : l'audace intellectuelle ne signifie aucune-ment la remise en cause perpétuelle et gratuite de l'institution. Elle est le pendant naturel de la discipline et de l'honnêteté intellectuelles.

Le rôle des armées a-t-il changé ?

Non, il n'a pas changé. Notre devoir est d'être en mesure de répondre à notre finalité : la défense, en toutes circonstances, des intérêts du pays. C'est ce que la nation attend de nous.

Cela nécessite des investissements financiers considérables de la part de notre pays, un effort industriel et scien-

tifique continu. Cela requiert une vaste organisation pour recruter, former, entraîner les militaires, une administration pour les soutenir, les rémunérer, les reconverter, les protéger. Cela implique d'entretenir des bases, des échanges internationaux, des relations avec nos alliés et nos partenaires. Cela nécessite une organisation du commandement pour anticiper, décider, commander les théâtres d'opérations.

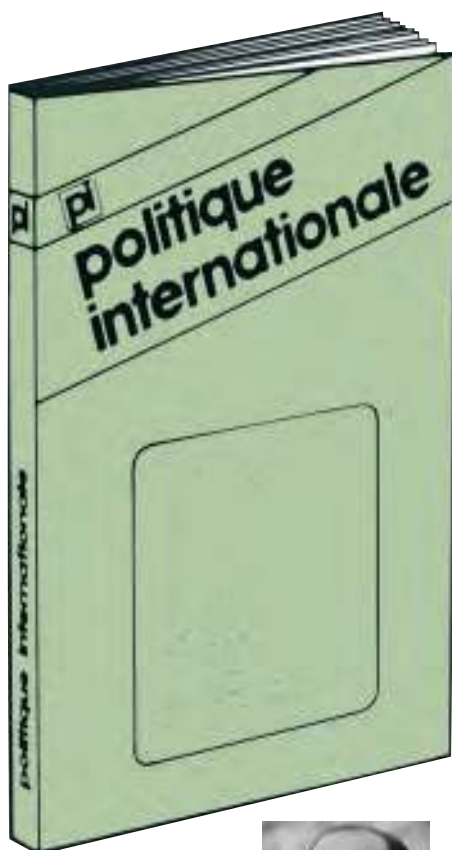
Ce « système » de la défense n'a qu'une seule raison d'être : l'engagement opérationnel des armées.

Tout cela, nous-mêmes comme nos prédécesseurs avons su le bâtir et le faire évoluer pour répondre aux exigences de notre époque.

En revanche, l'identité militaire, nos valeurs de courage, de dévouement, de solidarité, le sens de notre engagement méritent notre attention et notre réflexion permanente et ardente. Cette identité est essentielle au succès des armes de la France.

Propos recueillis par la rédaction

les grands de ce monde s'expriment dans



Fidel
CASTRO



Hillary
CLINTON



Hugo
CHAVEZ



Tony
BLAIR



José Manuel
BARROSO



Hosni
MOUBARAK



Benjamin
NETANYAHOU



Silvio
BERLUSCONI



Angela
MERKEL



Nicolas
SARKOZY



Nelson
MANDELA



Otto
de HABSBURG



DALAI
LAMA



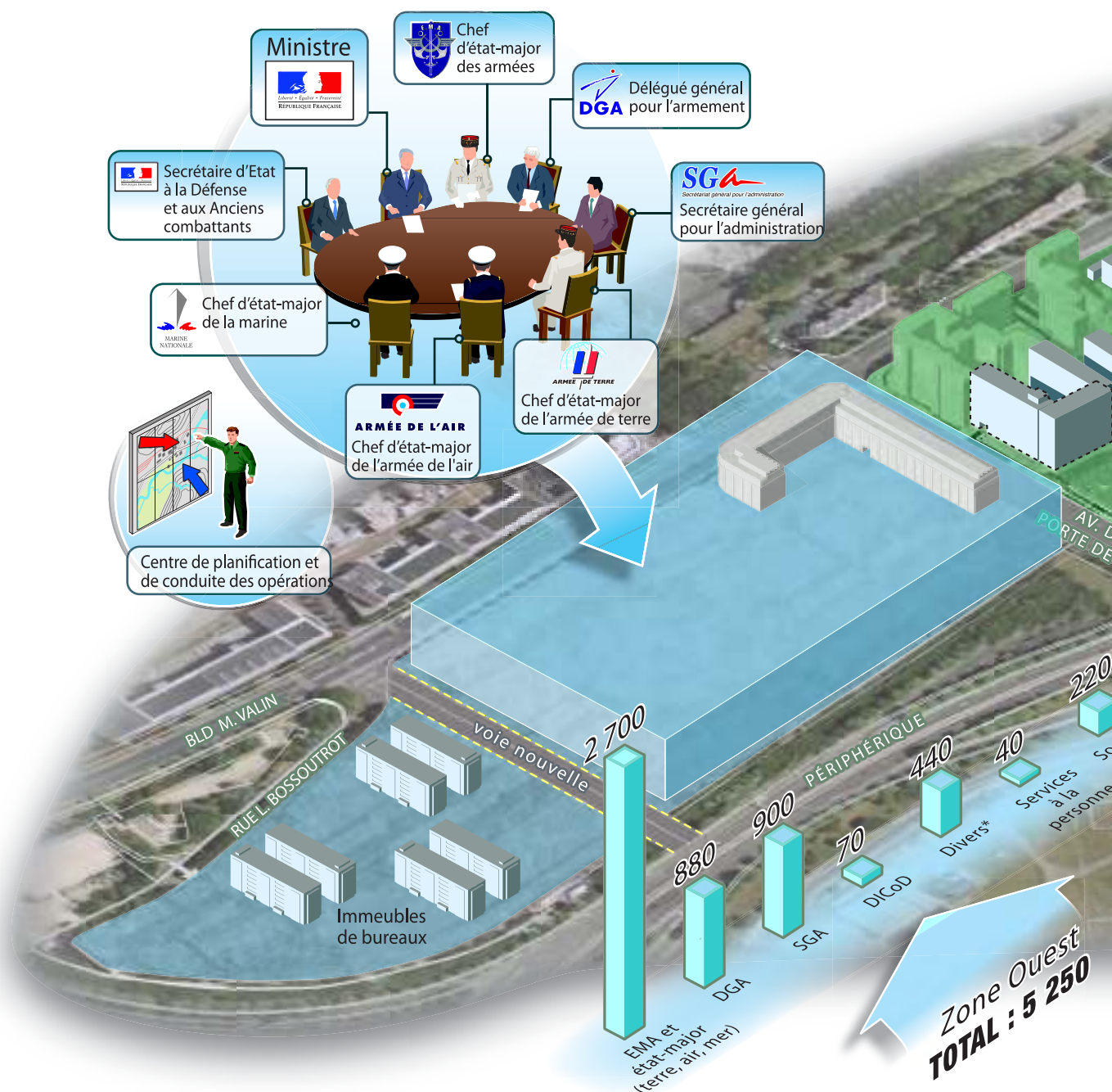
Mikhail
GORBACHEV

politique internationale

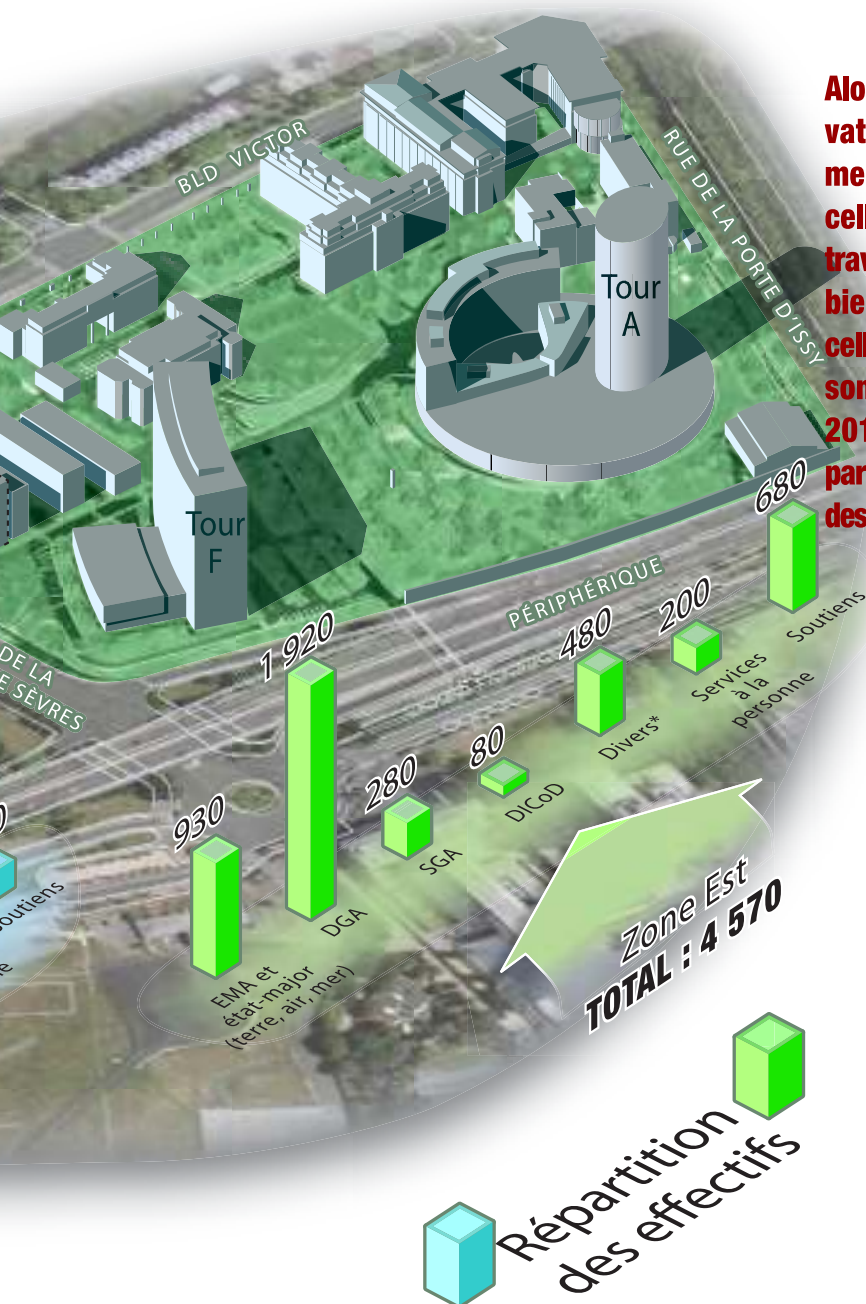
*la revue indispensable à ceux qui s'intéressent
aux grands problèmes internationaux*

Fondateur et Directeur : Patrick Wajzman

Balard, la gouvernance



ce de demain



Alors que les rénovations ont commencé sur la parcelle Est, les gros travaux débiteront bientôt sur la parcelle Ouest. Livraison des locaux : 2014 pour la plupart. Voici les grandes lignes du projet.

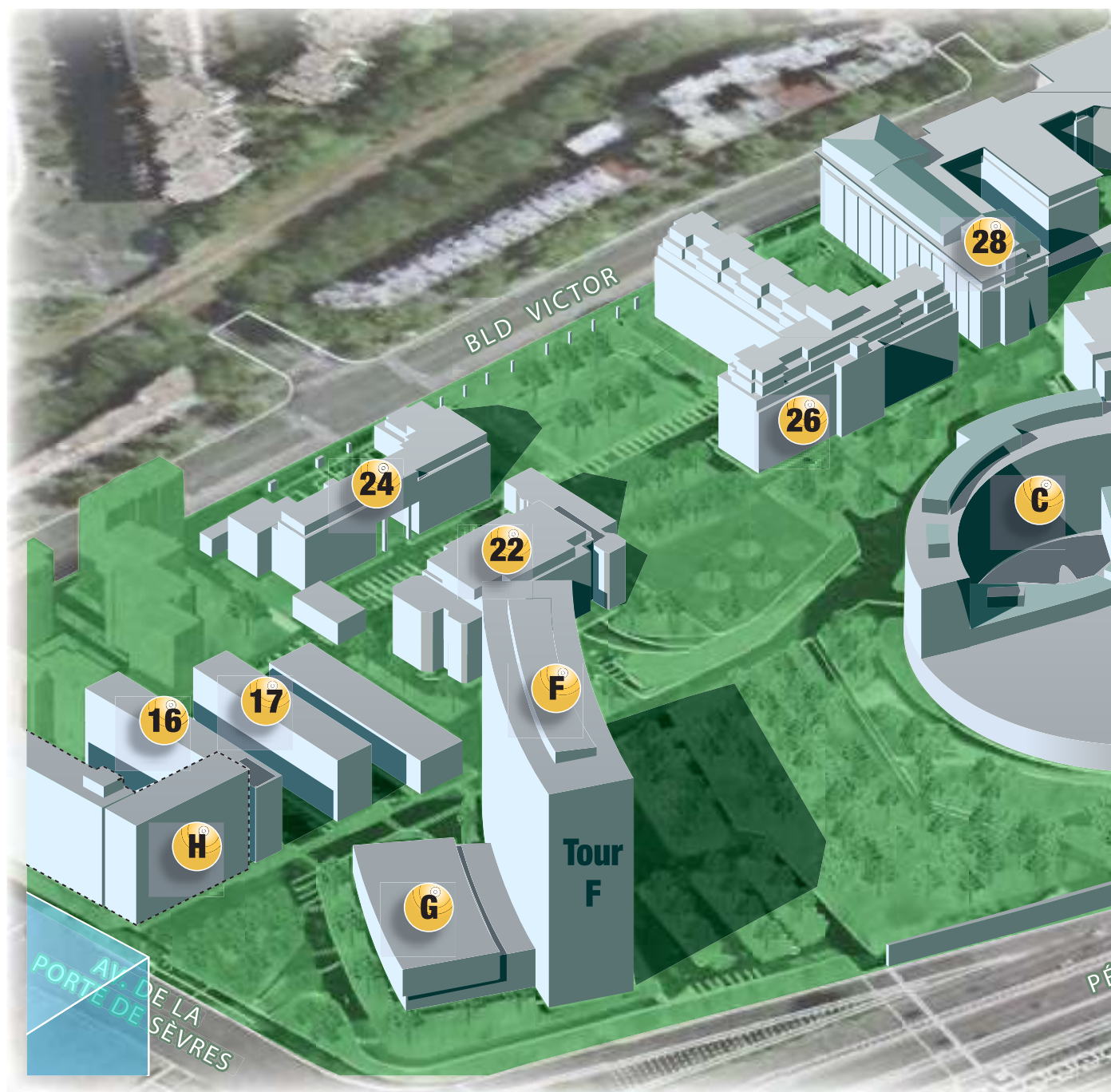
Les travaux ont d'ores et déjà commencé sur l'emprise militaire de Balard, dans le 15^e arrondissement de Paris, qui constituera le cœur de la gouvernance du ministère de la Défense. L'emprise, de plus de 16 hectares, occupée actuellement par la base aérienne 117, l'état-major de l'armée de l'Air et les entités de la Direction générale de l'armement (DGA) et du Secrétariat général pour l'administration (SGA), est une propriété de l'État composée de deux parcelles, l'une à l'est et l'autre à l'ouest de l'avenue de la Porte de Sèvres. Les travaux de démolition et de dépollution de la parcelle Ouest débiteront en mars et s'achèveront en décembre 2010. Sur son extrémité ouest dite « Corne Ouest » des bâtiments à usage de bureau seront construits et mis en location au profit d'entités civiles (voir info-

graphie ci-contre). L'ancien bâtiment des services techniques de la marine nationale, dû aux architectes Perret, sera préservé et rénové, ses façades et ses toitures étant inscrites à l'inventaire des Monuments historiques. Quant à la phase de construction et de rénovation, elle se déroulera entre décembre 2011 et juin 2014.

Pour ce qui est de la parcelle Est, la tour « F », actuellement en rénovation, sera livrée en fin d'année 2011, tandis que la tour « A », anciennement « Tour DGA », sera livrée avant l'été 2012. La reconstruction d'un immeuble et la première tranche de rénovation de la parcelle Est se dérouleront entre décembre 2011 et juin 2014. La deuxième tranche de rénovation de cette parcelle se poursuivra jusqu'au 30 avril 2016 au plus tard.

Les projets de construction ont fait l'objet d'un appel à candidature auquel ont soumis les sociétés Bouygues, Eiffage et Vinci. Chacune a présenté trois projets architecturaux, qui ont été étudiés par des commissions comprenant des

* CGA, IGA, DAS, DGSIC, DPSD, cabinets...



► représentants du ministère de la Culture, de la ville de Paris et de la Défense. Une première sélection d'un projet par candidat a été rendue publique le 17 décembre 2009.

Pour Bouygues, le projet présenté par l'agence Nicolas Michelin a été sélectionné pour le bâtiment principal du ministère de la Défense et celui de Jean-Michel Wilmotte pour les immeubles de bureaux de la Corne Ouest. Pour Eiffage, le projet de l'agence Foster et

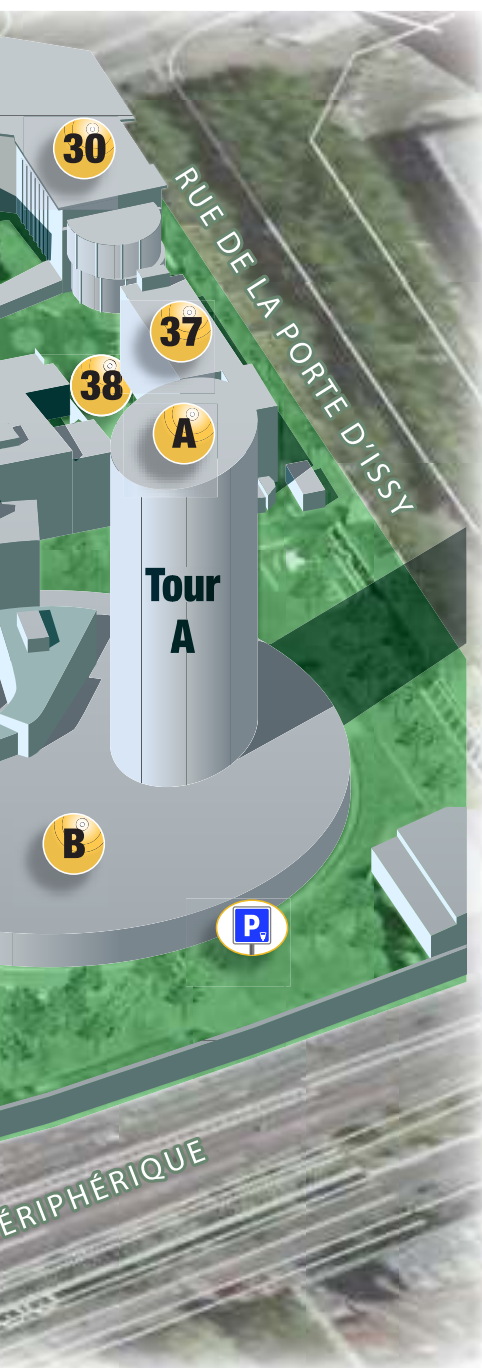
Partners a été retenu pour l'ensemble des bâtiments.

Enfin, le projet global présenté par Dominique Perrault pour Vinci a été sélectionné.

La compétition entre les projets architecturaux se poursuit jusqu'en janvier 2011, dans le cadre du « dialogue compétitif. »

Sur l'ensemble du site, les immeubles respecteront les normes de haute qualité environnementale (HQE), en parti-

culier par la construction des bâtiments basse consommation d'énergie (BBC). Les bureaux respecteront la norme interministérielle de 12 m² par personne. Environ 40 % des bureaux seront individuels, 45 % seront attribués à deux, trois ou quatre personnes, et 10 % à 15 % seront aménagés en « open space » pour certains services (la communication, le centre de planification et de conduite des opérations, etc.).



Afin de faciliter l'accès au site, déjà bien desservi, une nouvelle sortie de métro de la station Balard sera construite avenue de la Porte de Sèvres.

Sur place, le personnel profitera de nombreux services tels qu'un centre médical rénové, des salles de sport, le cas échéant une piscine, deux mess et plusieurs points de restauration rapide, une billetterie, un kiosque à journaux, des aumôneries, des locaux pour les organisations syndicales, etc. Trois crèches

ATTRIBUTION PRÉVISIONNELLE DES BÂTIMENTS DE LA PARCELLE EST

H	CGA – Contrôleur général des armées
F	Communication et DGA
A	DGA – Direction générale de l'armement
22	DPSD – Direction de la protection et de la sécurité de la Défense
22	Dirisi Dir. interarmées des réseaux d'infrastr. et des syst. d'information de la Défense
16 26	EMA – État-major des armées
H	IGA – Inspection générale des armées
28 37 38	SGA – Secrétariat général pour l'administration
17	SDBC – Sous-direction des bureaux des cabinets
G	Gendarmerie ; Pompiers
C	DGA

SERVICES À LA PERSONNE

24	Hébergement		30	Aumôneries	
F	Hébergement		30	Bilrif	
H	Crèche (1)		B	Restauration (2)	
G	Salle de sport		H	Piscine (option)	
30	Syndicats		H	Pôle médical	
30	Pôle social		P	Parking 1 000 places	

(1) Deux crèches sont prévues dans la parcelle Ouest.

(2) Un centre de restauration est prévu dans la parcelle Ouest.

seront également créées, dont 30 bureaux seront réservés aux habitants du 15^e arrondissement.

La prise de possession du site s'effectuera de juillet à décembre 2014, ce qui permettra de libérer les différentes emprises parisiennes.

Balard accueillera près de 10 000 personnes de l'EMA, des trois armées et des services de la DGA et du SGA, autour du ministre de la Défense et de son cabinet. Ce projet de regroupement, proposé par le ministre de la Défense, Hervé Morin, en décembre 2007, a été approuvé en conseil de modernisation, dans le cadre de la révision générale des politiques publiques. Il est mené par la Délégation pour le regroupement des états-majors et des services centraux du ministère de la

Défense (DRESD), créée spécialement pour le projet.

L'objectif est d'abord l'amélioration de la gouvernance ministérielle grâce à la proximité géographique. Il est également d'alléger le coût global de fonctionnement par une mise en commun du soutien (restauration, informatique, entretien, maintenance, parc automobile, gestion globale du site, etc.), les organismes de l'administration centrale étant, à l'heure actuelle, dispersés dans Paris et sa région. Il permettra aussi d'améliorer les conditions de travail des personnels.

Enfin, une adresse Internet a été créée pour répondre aux questions concernant l'ensemble du site et du projet: mindefbalard@dresd.defense.gouv.fr. ■

Anne-Lise Llouquet



Réforme du recrutement : les promesses de l'interarmées

Les Cirfa (centres d'information et de recrutement des forces armées) tout d'abord. Jusqu'à 2008, les trois armées se répartissaient 180 centres de recrutement dans toute la France. À la fin de la loi de programmation militaire 2009-2014, la Défense ne comptera plus que 110 centres gérés en interarmées. Cette mutualisation fera réali-

ser une économie d'effectifs de 177 personnels de la chaîne du recrutement pour l'armée de terre, 60 pour la marine et 76 pour l'armée de l'air, soit au total 313 personnes sur l'ensemble des armées.

Ce principe du « guichet unique » se met en place progressivement. Mais déjà, les résultats se font sentir, comme à Saint-Denis, en banlieue parisienne. « On a tout à gagner en mutualisant. Ici, à

Saint-Denis (93), nous disposerons bientôt de nouveaux locaux dans l'une des rues les plus passantes, explique le capitaine Beduneau, le chef du centre. Beaucoup plus grand que celui que nous occupons, ce centre nous permettra d'accueillir 12 conseillers en recrutement des trois armées dans de bonnes conditions. Dans ce Cirfa, encore très marqué "armée de terre" (la marine n'assurant que des permanences hebdomadaires), 1 500 jeunes passent chaque année, 300 sont

sélectionnés et 200 sont recrutés. Avec la présence quotidienne des conseillers des trois armées, ces chiffres vont sans aucun doute considérablement augmenter. »

Pour le personnel, ce regroupement interarmées est synonyme d'ouverture, comme en témoigne le caporal-chef Karine Roby, chargée d'accueillir les candidats au Cirfa de Saint-Denis : « Lorsque je recevais

Projet de longue haleine, la modernisation doit tenir des objectifs ambitieux dans un contexte où les engagements opérationnels sont soutenus.



Pilotée par le comité de coordination du recrutement (CCR), la réforme est bien entamée. Pour la conduire, il est en dialogue permanent avec les trois directions concernées (terre, air, marine), jusqu'ici indépendantes les unes des autres. La réforme tourne sur trois axes : montée en puissance des Cirfa, formation des conseillers, convergence des procédures de sélection des futurs engagés, le tout placé sous le signe de l'interarmisation.



PHOTO THIERRY LABATILLE / SIRPA AIR

un adolescent de 16 ans, je ne pouvais pas lui proposer d'engagement, puisque, dans l'armée de terre, il faut être âgé de 18 ans. Aujourd'hui, avec une sensibilisation à l'interarmées et grâce au stage "guichet unique" que j'ai suivi à Vincennes, je peux par exemple l'orienter vers un conseiller de la marine, qui lui parlera de l'École des mousses, accessible aux mineurs. C'est très enrichissant pour moi, j'en apprend tous les jours peu plus sur les autres armées, et je peux mieux orienter les candidats. »

Cette interarmisation du recrutement a rendu nécessaire une formation particulière pour les chefs de Cirfa et les conseillers en recrutement. Déjà commencée, elle se poursuivra jusqu'en octobre prochain. C'est ainsi qu'en novembre dernier, les recruteurs de la marine, de

l'armée de l'air et de l'armée de terre se sont retrouvés à Querqueville (Manche) durant trois semaines. Une façon de faire connaissance et d'apprendre à travailler ensemble. « Nous avons pu échanger nos expériences et appris à mieux connaître les conseillers des autres armées. Dans l'armée de l'air et la marine, le recruteur est un

Des « groupements de recrutement et de sélection » évaluent les candidats.

spécialiste dans son domaine. Dans l'armée de terre, nous choisissons ce "métier" en cours de carrière. Il était donc intéressant de confronter nos différences, souligne l'adjudant Leymarie, recruteur à Saint-Denis. Nous avons par ailleurs été formés au système d'information du recrutement (Sirec) que les trois armées utiliseront à terme. Ce système informatique très

simple d'utilisation nous fera gagner un temps précieux », précise-t-il.

Autre atout de cette harmonisation du traitement des candidatures, un candidat peut postuler pour les trois armées en remplissant un seul document. D'où une diminution du nombre des formulaires papiers et, pour la Défense, une assurance accrue d'attirer les candidats.

Enfin, troisième chantier important de la réforme, les procédures de sélection des futurs engagés. Non seulement elles conditionnent la qualité du recrutement, mais elles garantissent que le candidat signera un contrat dans l'unité la plus adaptée à son profil et au besoin des armées. Ce sont les groupements de recrutement et de sélection (GRS) qui sont chargés d'évaluer les futurs engagés. Auparavant, chaque armée procédait selon ses critères et dans ses propres centres. Aujourd'hui, les trois structures harmonisent pro-▶



Un « guichet unique » pour les trois armées permettra de mieux orienter les candidats.

3

QUESTIONS AU

général Ponties

chef du projet "recrutement" pour la réforme

1. La réforme du recrutement a débuté il y a plus d'un an. En quoi consiste-t-elle ?

La modernisation du recrutement, c'est la mutualisation des moyens et des processus de recrutement des trois armées. Chargé par le ministre de conduire cette réforme, j'agis au profit des chefs d'état-major d'armée, en étroite coordination avec les responsables du recrutement pour la marine et l'armée de l'air, sous l'autorité du chef d'état-major des armées (Cema) et avec l'appui de la mission de coordination de la réforme (MCR). Depuis le 1^{er} septembre 2008, les centres de recrutement des trois armées ont été érigés en centres d'information et de recrutement des forces armées (Cirfa), guichets uniques pour tout candidat à l'engagement, quelle que soit l'armée qu'il souhaite rejoindre. Par ailleurs, afin de garantir l'uniformisation des procédures de recrutement, la formation des conseillers en recrutement et les processus de sélection sont progressivement harmonisés. Cette réforme préserve la qualité des flux de recrutement dont la réforme ne diminue pas les volumes. Je rappelle que 24 400 hommes et femmes ont rejoint les armées en 2009, faisant de la Défense l'un des premiers partenaires pour l'emploi des jeunes en France.

2. Quel premier bilan pouvez-vous faire aujourd'hui ? La création des Cirfa donne-t-elle à ce jour les résultats escomptés ?

La réforme du recrutement suit un cercle vertueux et tient toutes ses promesses. Après plus d'un an, la création des Cirfa donne déjà des résultats escomptés. Je constate en particulier une meilleure lisibilité de l'offre en ressources humaines des trois armées et un accueil de nos jeunes concitoyens qui s'est nettement amélioré dans les Cirfa dont les

bureaux d'armée sont colocalisés. La première formation interarmées des conseillers en recrutement a eu lieu en novembre 2009, celle des militaires du rang chargés de l'accueil en Cirfa s'est déroulée pour la deuxième année au mois d'octobre 2009. Le taux de pénétration des conseillers en recrutement en milieu scolaire est en hausse. Des économies d'échelle sont réalisées grâce à la colocalisation des trois armées dans une même infrastructure et à la mutualisation des moyens d'information métier : gestion commune des véhicules, réalisation de documentations uniques, colocalisation des trois armées sur les actions hors média comme les salons ou les forums...

3. Quels sont les objectifs à atteindre en 2010 dans le cadre de la réforme du recrutement ?

La dynamique de la réforme du recrutement est bien engagée et se poursuivra en 2010, où 21 Cirfa seront colocalisés. La mise en œuvre des systèmes d'information du recrutement communs et interopérables va permettre l'échange entre armées des dossiers de candidature sur les métiers communs. L'harmonisation des processus de sélection – sessions interarmées des candidats, site commun d'évaluation par grande région militaire, visite médicale unique pour les candidats de plusieurs armées, tests de sélection communs – va permettre de diminuer la durée du cycle du recrutement et d'optimiser les structures d'expertise médicale mises à notre disposition. Enfin, 2010 sera l'année de la définition du soutien des Cirfa par les bases de défense.

Propos recueillis par
Anne-Lise Llouquet

▶ gressivement leurs processus de sélection et regroupent leurs moyens dans des GRS à vocation interarmées, ce qui facilite le recrutement et crée des passerelles d'une armée à l'autre. « Cette harmonisation consiste à identifier ce qui fonctionne bien dans chaque armée et à trouver les compromis et les adaptations nécessaires pour une utilisation commune », souligne le lieutenant-colonel Le Rolle, chef du bureau évaluation du Groupement de recrutement et de sélection de Vincennes.

Visite médicale unique

Dès à présent, à Vincennes, les candidats de l'armée de l'air et de l'armée de terre ayant ouvert un dossier en région parisienne sont accueillis ensemble par les évaluateurs des deux armées. Chacune reprend ensuite ses candidats en charge. De même pour la première visite médicale que passent les postulants : elle est désormais identique pour les trois armées. Un gain de temps précieux à la fois pour le personnel médical et les futures recrues. Les candidats sont ensuite soumis à une batterie de tests psychotechniques parmi lesquels une évaluation de la personnalité, que l'armée de l'air ne pratiquait pas, et un test d'évaluation intellectuelle. À titre d'exemple, celui pratiqué par l'armée de terre était acquis auprès d'un prestataire privé, alors que l'armée de l'air avait créé le sien. C'est ce dernier qui a été adopté. « L'idéal, ce sont les tests faits maison, reconnaît le lieutenant-colonel Le Rolle. Ils sont mis en œuvre par des psychologues de la Défense, et donc parfaitement adaptés à nos besoins en recrutement. » Dans le même ordre d'idées, un test de gestion du stress pratiqué jusqu'ici uniquement par l'armée de terre a aussi été adopté par les trois armées.

Projet de longue haleine, la réforme du recrutement devra, dans tous les cas, assurer dans sa durée un flux de recrutement capable de satisfaire les besoins de chaque armée. Dans le contexte des engagements opérationnels soutenus qu'elles connaissent actuellement, la réussite du projet constitue un enjeu d'importance. ■

Anne-Lise Llouquet

Par Julien Fouineau

LE VOLET DÉFENSE DU PLAN DE RELANCE CONTRE LA CRISE

Avec 1,1 milliard d'euros de commandes passées pour l'équipement des forces en 2009, « de nombreux emplois ont été sauvés (...) dans des secteurs comme la construction navale ou l'aéronautique », rapporte Philippe Jost, directeur des programmes et du budget à la Direction générale de l'armement (DGA). L'enveloppe totale pour la partie Défense du plan de relance de l'économie française s'élève à 2,4 milliards d'euros sur la période 2009-2010.

LE CENTRE D'ÉTUDES DE GRAMAT PASSE DE LA DGA AU CEA

La Direction générale de l'armement (DGA) a remis les clefs, le 6 janvier dernier, à Bernard Bigot, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Le centre de Gramat (Lot) rejoint en fait la direction des applications militaires du CEA. Le but de ce transfert est d'optimiser les activités d'évaluation de la vulnérabilité des systèmes d'armes aux agressions d'armes nucléaires et conventionnelles.



CEG

LES COMMISSARIATS DES TROIS ARMÉES FUSIONNENT

Les trois anciens commissariats des armées de terre, de l'air et de la marine ont fusionné en une seule structure. Le Service du commissariat des armées (SCA) est en effet opérationnel depuis le 1^{er} janvier dernier et assure le soutien commun des armées. Il recouvre cinq métiers que sont la logistique, les achats, l'audit, l'administration et les finances et la comptabilité. 5 000 personnes, dont 70 % de civils, travailleront au SCA.

LANCEMENT DE SEPT NOUVELLES BASES DE DÉFENSE PILOTES

Besançon, Pau, Montlhéry, Cherbourg, Coëtquidan, La Réunion ainsi qu'un ensemble regroupant Rochefort-Saintes et Cognac : ce sont sept nouvelles bases de défense (BdD) qui sont venues s'ajouter aux onze déjà en place depuis l'an dernier. Cette nouvelle phase de pilotage viendra consolider les premières orientations prises en 2009. Au terme de la réforme du soutien, les bases de défense mutualiseront, sur une aire géographique donnée, le soutien de l'ensemble des unités et services de la Défense.



MARINE NATIONALE

2009, UNE ANNÉE POUR L'ÉQUIPEMENT DES FORCES

Un redressement des dépenses d'équipement



Source : SGA DAF

Les conclusions du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale avaient souligné le besoin d'un « effort de défense cohérent » pour « améliorer sans tarder la disponibilité et la modernisation des équipements les plus utilisés en opérations » et préconisait le « renforcement, prioritaire, de la protection de nos soldats dans les forces terrestres, navales et aériennes ». Comme le montre le graphique, et alors

qu'elles avaient atteint un seuil historiquement bas en 2001, les dépenses en direction de l'équipement des forces ont retrouvé en 2009 un niveau comparable à celui du milieu des années 1990. Sur les 185,9 milliards d'euros prévus pour la Défense dans la loi de programmation militaire 2009-2014, 101,9 milliards sont destinés à l'équipement. « En 2009, notre effort de modernisation nous aura permis, sous

l'impulsion du président de la République, de bénéficier d'un budget d'équipement de 18 milliards d'euros, montant jamais atteint depuis 1993 », a rappelé Hervé Morin lors de ses vœux aux armées. Les forces seront dotées de nouveaux matériels, en 2010. Quatre hélicoptères NHF vont notamment être livrés à la marine, et sept nouveaux Tigre ainsi que 34 systèmes CAESAR à l'armée de terre.

Le « staff ride » déba

l'armée prussienne au XIX^e siècle, comme l'explique le colonel Serge Salvatori professeur au CID. « *Les stagiaires se rendent sur le champ d'une bataille dont ils ont étudié l'histoire pour "sentir" sur le terrain la façon dont les combats se sont déroulés et pour en tirer des enseignements stratégiques, tactiques, opérationnels et humains. L'opération Overlord a été choisie pour la nombreuse docu-*

mentation disponible à son sujet et parce qu'elle constitue l'exemple parfait d'une opération inter-alliés et interarmées. »

Durant deux journées, en novembre dernier, les stagiaires ont vécu à l'heure du Débarquement. Entre Pegasus Bridge, au nord de Caen, et Utah Beach, à l'est de Sainte-Mère-Église, dans la Manche, le groupe aura marqué six arrêts, écouté une quin-

Récemment mis en pratique au Collège interarmées de Défense, le staff ride consiste en un déplacement des élèves sur les lieux où s'est déroulée une bataille. Une visite qui vient utilement compléter les enseignements théoriques dispensés en cours.



ARNAUD HUNTER-ROUSSELLE

« **A** l'aube du 6 juin 1944, les premières barges remplies de soldats alliés s'échouent sur la plage. Cette première vague, qui a pour mission de dégager les obstacles qui jonchent la plage, se retrouve sous une pluie de bombes et de tirs... » Au pied du blockhaus, le commissaire de l'armée de terre Dominique Moreau commence l'exposé qu'elle a préparé sur l'opération Overlord. Ses auditeurs sont, comme elle, stagiaires au Collège interarmées de Défense (CID). Ils ont fait le déplacement à la plage de Colleville-sur-Mer (Calvados), plus connue sous son nom de code d'Omaha Beach, dans le cadre d'un staff ride. Malgré son nom anglais, il s'agit d'un concept développé par

zaine d'exposés et visité trois musées. Cette sortie pédagogique participative est l'une des grandes nouveautés de l'année de scolarité du CID instituées par son directeur, le général Vincent Desportes (voir encadré). Le staff ride vient en complément d'une semaine de cours théoriques. Avant de fouler le sable des plages normandes, les stagiaires ont étudié les détails de l'opération à partir des documents du Service historique de la Défense (SHD). Ils ont également lu les mémoires des généraux Eisenhower et Montgomery ainsi que des ouvrages comme *l'Histoire du Débarquement* d'Olivier Wieviorka, ou *D-Day*, d'Antony Beevor. « *Combinaison d'opérations navales, aériennes et terrestres, le Débarquement est*



À gauche :
Stagiaires du CID
sur une plage du
Débarquement.

Ci-dessus : cliché
pris le jour du D-
Day. « *Les stagiaires
se rendent compte
rapidement que rien
ne se déroule
vraiment comme
prévu.* »

rque au CID



ROGER-VOLLET

extraordinairement complexe à mettre en œuvre, commente le colonel Salvatori. Les stagiaires se rendent compte rapidement que rien ne se passe vraiment comme prévu et que les plans doivent continuellement être modifiés. » Par exemple, un vent assez fort pour faire dériver des parachutistes à des dizaines de kilomètres de leur point de rendez-vous. Ou encore des bombardements aériens et navals mal ajustés sur les positions allemandes, qui ont pu rester actives pendant les phases de débarquement des troupes terrestres, entraînant les pertes que l'on sait et un chamboulement complet de l'ordre de la bataille. « Grâce à ce staff ride, j'ai pu élargir ma vision de l'emploi opérationnel des forces

« En venant sur les lieux, nous pouvons plus facilement revivre l'Histoire. »

armées, commente le commandant Yann Pichavant, de l'armée de l'air, dont la carrière dans le contrôle aérien avait peu de chances de le familiariser avec le raisonnement d'un terrien ou d'un marin. Réfléchir sur une composante de l'opération peut sembler facile, mais penser à chaque unité, prendre en compte tous les facteurs intervenant dans la mission et

devoir s'adapter sans cesse aux contraintes du terrain, cela donne vite le tournis. En venant sur les lieux de l'action, nous pouvons plus facilement recréer l'atmosphère d'alors et revivre l'Histoire. Les mots ont plus de poids. »

Même s'il est peu probable qu'ils servent dans une opération de l'envergure de celle d'Overlord, ces futurs chefs militaires perçoivent l'utilité de ce staff ride pour comprendre dans leur ensemble les opérations de débarquement amphibies et d'appui aérien que les forces armées françaises sont aujourd'hui amenées à réaliser. ■

Arnaud Hunter-Rousselle

Pédagogie du terrain

Successeur des Écoles de guerre depuis 1993, le Collège interarmées de Défense (CID) forme les officiers supérieurs des trois armées et de la gendarmerie et des stagiaires étrangers aux responsabilités d'état-major, de commandement et de direction. Arrivé à sa direction en 2008, le général Vincent Desportes a été détaché pendant cinq ans à l'US Army War College. Il y découvre les staff rides qui, aux États-Unis, se déroulent sur les sites des grandes batailles de la guerre de Sécession.

Convaincu de la valeur ajoutée de cette méthode — « elle permet à chacun de s'élever : le capitaine réfléchit comme un colonel et le colonel comme un général » —, il l'inscrit dans un nouveau projet pédagogique appelé CID 2010. L'année de scolarité intègre davantage de travaux de groupes sur des cas pratiques. En outre, l'officier supérieur enseignant a sous sa responsabilité 18 stagiaires, contre une trentaine auparavant, ce qui permet d'améliorer la qualité de l'enseignement dispensé.

Sous le signe de l'ami

1 300 soldats participaient, en décembre, à « Deggo », un exercice annuel dont chacun des deux pays prend la responsabilité à tour de rôle. Inscrit dans le cadre de la coopération militaire, il témoigne aussi d'un amical et « long compagnonnage » entre soldats français et sénégalais.

« **P**our nous, Djambars, travailler avec les Français est très facile, car notre amitié est ancestrale ! », lance dans un grand sourire le lieutenant Cissé, chef de section d'infanterie de l'armée sénégalaise déployé avec sa section pour « Deggo 29 ». Cet exercice réunit les Forces armées du Sénégal (FAS) et les forces françaises stationnées au Sénégal, dénommées Forces françaises du Cap-Vert (FFCV). En wolof, une des langues parlées au Sénégal, « deggo » signifie amitié. Or, d'amitié, il a été fortement question lors de cette manœuvre que les deux nations organisent annuellement et dont chacune a la responsabilité à tour de rôle. Du 4 au 11 décembre, 1 300 militaires des deux armées se sont déployés en zone civile entre Mbour et Kaloack (150 km au sud de Dakar). Le scénario prévoyait une action en force contre des éléments insurgés susceptibles de mettre en péril la stabilité d'une région fictive. « Les objectifs ont été fixés conjointement par le chef d'état-major général des armées sénégalaises, le général Fall, et par le général Paulus, commandant les FFCV », souligne le colonel Cuny, adjoint terre du commandant des FFCV et codirecteur de l'exercice. L'objectif principal annoncé est d'augmenter la capacité des unités françaises et sénégalaises à s'engager ensemble sur une situation de crise. Cette coopération militaire opérationnelle s'inscrit dans les accords de défense de 1974, actuel-

lement en phase de renégociation (voir encadré). Elle contribue aussi à aider le Sénégal à intervenir en toute autonomie. Depuis son indépendance, en 1960, le Sénégal a participé, à de nombreuses reprises, à des opérations de maintien de la paix. Il participe notamment depuis 2007 à la mission des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour. Mais, au-delà des objectifs fixés

pour l'exercice, existe, y compris dans les documents officiels, la volonté d'entretenir une amitié entre les deux armées, une « fraternité d'armes », expression souvent présente dans la bou-

che des participants et qualifiée par le général Fall de « long compagnonnage ».

Avant l'exercice proprement dit, FAS et FFCV se sont livrées à un travail préparatoire de plusieurs mois, incluant la reconnaissance des zones de manœuvre. « Cette préparation est très utile pour ce type d'exercice. Elle facilite le contact avec la population », souligne le lieutenant-colonel Cluzel, chef de la division opérations de l'état-major inter-armées (EMIA) des FFCV. Une zone a ainsi été déclarée interdite à la manœuvre car les chefs des villages avoisinants l'ont signalée comme sacrée. » L'officier français partage, avec le colonel Kane, de l'état-major de l'armée de terre sénégalaise, le poste de chef du centre opérationnel (CO) de l'exercice. Les deux états-majors ont en effet décidé, cette année, que chaque poste au sein du CO serait armé par un Sénégalais et un Français. Pour le chef de bataillon Gargou, en charge de la logistique opérationnelle, ce travail en commun est très fructueux pour les deux parties. « Nos amis sénégalais sont très demandeurs et à l'écoute de nos conseils. Pour nous, c'est l'occasion de ▶

Après la formation théorique, le dur retour aux réalités du terrain.



PHOTOS : FREDERIC POISSON / FFCV

tié franco-sénégalaise



► *retravailler en profondeur les procédures de niveau bataillon pour être capables de les expliquer clairement.* » C'est ce que confirme son homologue, le commandant Lamine Kouyate. Les officiers sénégalais sont formés dans plusieurs pays : France mais aussi États-Unis, Chine ou Maroc. Après ces formations très théoriques, le retour aux réalités du terrain est parfois difficile. « *L'exercice nous confronte à des problèmes logistiques concrets. Nous devons appliquer la théorie au terrain. Les Français nous aident à franchir cette étape. D'autant plus facilement d'ailleurs que mon camarade Yves [NDLR le chef de bataillon Gargou] a appris le wolof !* » La mixité dans les postes se retrouve au sein des unités de combat. Une compagnie d'infanterie sénégalaise a été placée sous les ordres du 23^e bataillon d'in-

« Les Forces armées du Sénégal sont passées à un stade supérieur d'autonomie, »

fanterie de marine, composante terrestre des FFCV. Pour le colonel Malet, chef de corps du « 23 », elle a été considérée comme n'importe quelle autre de ses autres compagnies. D'autant qu'elle n'est pas inconnue des « marsouins ». Ils ont contribué à sa préparation opérationnelle en prévision de son départ au Darfour.

« *Nous les avons encadrés au sein d'un détachement d'instruction opérationnel (DIO). C'est donc une bonne occasion de vérifier l'efficacité de notre*

action. » Chef de section blindée sur automitrailleuse légère AML, le lieutenant Dialo doit partir avec ses soldats au Darfour. Pour lui, « *l'œil expérimenté des Français dans les opérations de maintien de la paix est un gage de fiabilité* », et l'exercice permet de vérifier que tous les savoir-faire sont acquis. Un enthousiasme partagé par

À droite : Pour la première fois, la phase amphibie a été entièrement dirigée par un officier sénégalais. Ci-dessous : Cette année, au centre opérationnel, chaque poste était armé par un Français et un Sénégalais.





Des accords de défense en renégociation

La création des forces armées sénégalaises fait suite à l'indépendance du pays, le 4 avril 1960. Mais le nouvel État exprime rapidement sa volonté de maintenir une coopération militaire avec la France. Les Forces françaises du Cap-Vert sont créées en 1961 pour répondre à cette attente.

Les deux pays renégocient actuellement les accords de Défense qui, depuis 1974, régissent les conditions de la présence militaire française actuelle. Ceux-ci prévoient notamment que la France prête son concours, si nécessaire, à la défense et à l'intégrité territoriale du Sénégal face à une agression extérieure. Ils instituent également une coopération militaire et des coopérations civilo-militaires au profit de la population ainsi qu'une aide dans le domaine de la recherche et du sauvetage sur terre et en mer.

Au-delà de ces accords, les FFCV participent également à une mission d'appui auprès de certains des quinze membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour leur permettre de monter en puissance militairement au sein de la Force africaine en attente.

l'adjudant Tissot, chef de section au 2^e RIMa, en mission de courte durée au 23^e BIMa, qui voit dans Deggo 29 une superbe occasion de manœuvrer. *« On prépare nos futurs engagements opérationnels sur un terrain exceptionnel. De plus, la population est accueillante. Il faut dire que j'ai un soldat d'origine sénégalaise dans ma section, ce qui facilite le contact ! »*

Au plan tactique, des manœuvres indispensables à la conduite d'une opération de rétablissement de la paix ont été conduites conjointement par les militaires des deux nations. Dans une première phase, l'exercice a consisté en une mise en place des forces terrestres à partir de deux engins de débarquement d'infanterie et de chars (EDIC), français et sénégalais, et de deux chalands de transport maritime. Pour la première fois, l'ensemble de l'opération amphibie était dirigée par un officier sénégalais depuis un patrouilleur en mer. Ce qui montre clairement que *« les FAS sont passées à un stade supérieur d'autonomie, notamment dans la conduite d'opérations interarmées »*, comme le souligne le colonel Cuny.

Un Transall français a récupéré des forces spéciales sénégalaises après un poser d'assaut (technique d'atterrissage sur une piste sommaire en zone d'insécurité). Les parachutistes avaient été largués à partir du Transall et d'un Fokker F27 sénégalais. L'adjudant Braban, du 1^{er} Régiment du train parachutiste, responsable du largage, souligne : *« Travailler avec des unités étrangères, on a l'habitude. Mais, cette fois, je disposais de deux largueurs français et de deux largueurs sénégalais pour l'opération. De plus, les Sénégalais utilisent du matériel de saut américain, très différent du nôtre. Tous ces paramètres compliquent une action simple en apparence, mais les difficultés sont compensées par le professionnalisme des troupes sénégalaises. »*

Lorsqu'il dresse le bilan de l'exercice, le général Paulus, commandant les FFCV, répond sans hésiter : *« FAS et FFCV ont démontré leur capacité d'intervention rapide et en force. »* Quand on évoque l'avenir de la présence militaire française au Sénégal, le général reste prudent. Il pense cependant que, quelle que soit l'issue de la renégociation des accords de défense entre les deux pays, la coopération militaire ne s'arrêtera pas. Ce à quoi le général Fall, le chef d'état-major général des armées sénégalaises, acquiesce : *« Nous avons cheminé longuement ensemble, il existe des liens séculaires entre nos deux armées. Peut-être que ces liens auront une autre forme à l'avenir, mais ils sont inaltérables. »* ■

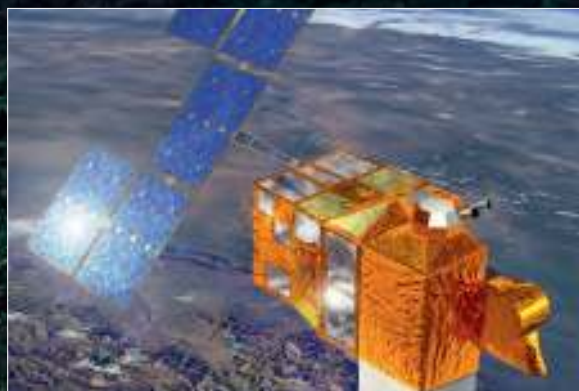
CEN Olivier Destefanis



Ariane dépose Hélios

Le satellite d'observation militaire Hélios-2B a été placé sur son orbite le 18 décembre dernier par une fusée Ariane V. Désormais complet avec ses trois satellites, le système Hélios fournira davantage d'images dans de meilleurs délais.

Vue d'artiste d'Hélios-2B. Cinq pays sont à l'origine du projet : France, Belgique, Espagne, Italie et Grèce.



DAVID DUCLOS / CNES

« **H**élios 2 est un programme majeur qui contribue à notre autonomie de décision, au niveau national et européen », déclarait Hervé Morin, ministre de la Défense, le 18 décembre dernier, à l'occasion de la mise sur orbite par Ariane V du satellite militaire d'observation Hélios-2B.

La réalisation du système Hélios 2 est le résultat d'une coopération entre la France, la Belgique, l'Espagne, l'Italie et la Grèce. Chaque pays participe à hauteur de 2,5% au programme, dont le coût est de 2 milliards d'euros (lancements des satellites compris). La conduite de ce programme a été confiée à la Direction générale de l'armement (DGA) en collaboration avec l'État-major

des armées pour déterminer le besoin des forces. Elle s'est appuyée sur l'expertise technique du Centre national d'études spatiales (CNES) pour la fabrication des satellites (2A et 2B). Quant à l'Ema, il gère avec ses homologues européens le plan de travail des satellites. D'un poids de 4,2 tonnes, Hélios-2B emporte du matériel pour la réalisation d'images de haute précision sur des zones géographiques. Le « cœur » de la charge utile du satellite comprend un instrument THR (très haute résolution) permettant de prendre des images dans les rayonnements visible et infrarouge. Le satellite dispose également d'un instrument « champ large » pour des prises de vue de moyenne résolution sur de grandes étendues, utilisées

notamment pour les cartographies. Placé sur une orbite polaire héliosynchrone (il survole la même région de la terre à la même heure solaire) à 687 km d'altitude, le satellite boucle un tour de la terre en une heure et demie. Hélios-2B vient ainsi compléter une « constellation » de satellites de renseignement militaire formée par Hélios-1A, datant de 1995 et toujours en activité, et par Hélios-2A, lancé en 2004. Le nombre des prises de vues effectuées pourra ainsi être augmenté considérablement. De telles images sont utilisées, par exemple, pour préparer des opérations militaires sur des terrains éloignés ou pour identifier des signes précurseurs de crise sur le globe. ■

Tania Sotty

Mission désengagement

Après deux ans de présence, les troupes françaises de l'Eufor, puis de la Minurcat ont quitté leurs bases en novembre dernier. Une mission logistique de grande ampleur qui a duré cinq semaines.



Les derniers containers sont chargés et transportés jusqu'à camp Croci, à Abéché, l'une des deux bases principales du dispositif français.

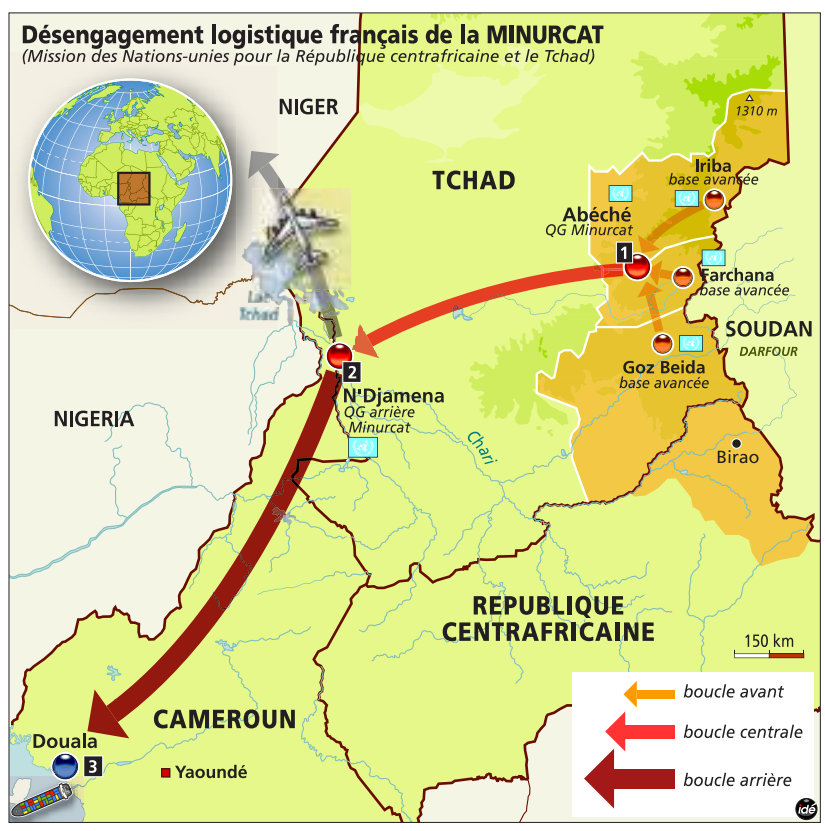
ment au Tchad

Attention, pour les couleurs... Envoyez ! » Flottant pour la dernière fois au quartier général de la Mission des Nations unies pour la République Centrafricaine et le Tchad (Minurcat), le drapeau tricolore s'abaisse doucement. Au garde-à-vous, les hommes du contingent français sont pleins d'émotion. Avec solennité, le drapeau est remis au chef du détachement logistique (Detlog), le lieutenant-colonel Barre. Seul flotte désormais l'étendard onusien au sommet du mât. La France se désengage, et ses soldats ne portent le béret bleu que pour

quelques minutes encore. La fin de la mission opérationnelle était fixée au 31 octobre 2009. Dès le 1^{er} novembre, une manœuvre logistique de désengagement de grande ampleur se met en place, pour une durée de cinq semaines.

Depuis le 15 mars 2009, la Minurcat poursuivait la mission confiée, un an auparavant, à l'opération européenne Eufor-Tchad/RCA : assurer la sécurité des populations civiles, contribuer à la paix entre les rebelles soudanais et le gouvernement tchadien et favoriser le travail d'assistance aux réfugiés des ONG ►





« À tout instant, il est possible de "suivre" en ligne les conteneurs grâce à un code-barres scanné à chaque arrêt. »

D'Abéché, la plupart des hommes et du matériel rejoindront N'Djamena, d'où ils repartiront pour le port de Douala, au Cameroun

► à la frontière avec le Darfour. « Les Français sont présents depuis le début de l'opération Eufor au travers d'un bataillon logistique (Batlog) de 450 personnes. Celui-ci s'est transformé, au passage à la mission des Nations unies, en un détachement logistique (Detlog) de 250 soldats. Avec les relèves, environ 800 Français sont passés sous casque bleu pour accompagner la montée en puissance de la force onusienne et le retrait progressif de la force européenne », rappelle le lieutenant-colonel Barre. Que ce soit sous l'un ou l'autre mandat, « notre unité fournissait soutien et appui aux bases avancées d'Iriba, Forchana, Goz Beida. Nous réalisons des ravitaillements par voie terrestre, l'entretien des terrains sommaires des bases avancées, mais également la fabrication de pain (50 000 baguettes produites) ou la livraison d'eau (2 100 m³ par mois) », précise le commandant de la Combe, second du Detlog.

Après deux ans de présence des forces françaises, il fallait de gros moyens logistiques pour rapatrier hommes et matériels de ces territoires reculés. D'Abéché, les bases avancées se situent à deux jours de pistes difficiles en saison sèche. Les matériels, conditionnés dans 180 containers, chacun mesurant 6 mètres de long environ, sont attendus en France pour être engagés sur de nouveaux théâtres. À ces containers s'ajoutent plus d'une centaine de véhicules de tous gabarits. Pour réduire les coûts, ces derniers sont chargés sur des camions et acheminés par des sociétés locales. Une quarantaine de convois sont formés, dont certains de plus de quinze de véhicules. Malgré des délais courts, il faut tenir compte des conditions de vie des soldats et conserver tentes, lits picots, douches ou frigos jusqu'au départ. L'ensemble de l'opération de désengagement fonctionne par système de « boucles ».



Épervier en soutien

• Les EFT (Éléments français au Tchad) du dispositif Épervier sont présents sur le sol tchadien depuis février 1986, afin de contribuer au rétablissement de la paix et au maintien de l'intégrité territoriale du Tchad. Ils garantissent la sécurité des ressortissants français expatriés au Tchad et ils apportent au gouvernement légal tchadien une aide et une coopération sur le plan de la formation militaire et du soutien technique. Ce soutien s'exprime dans les domaines de la logistique, du renseignement et de la santé. Ils auront apporté un soutien non négligeable aux hommes de l'Eufor, puis de la Minurcat durant leur mandat : opérationnel (missions de reconnaissance aérienne effectuées par les Mirage F1 CR) de soutien (entretien et réparation des pistes et terrains sommaires). De plus, dans le cadre d'accords bilatéraux, ils auront apporté un soutien diversifié au profit de contingents albanais et togolais au travers de prêts d'équipements et de fourniture de vivres et d'énergie, et accès aux structures de santé du dispositif Épervier.

« Nous rapatrions d'abord les matériels et les hommes des bases avancées vers Abéché, au quartier général de la Minurcat. Ce convoi constitue la boucle avant, explique le capitaine Antin. Puis, une boucle centrale est mise en place entre Abéché et N'Djamena, la capitale. Elle compte 19 convois, confiés en sous-traitance à des entreprises tchadiennes. Enfin, avec la boucle arrière, ce sont 17 convois qui s'acheminent, de N'Djamena à Douala, au Cameroun, où les matériels sont chargés sur des bateaux à destination de la France. » Pour des questions de sécurité, les matériels sensibles (armes ou systèmes de renseignement) n'empruntent pas la boucle arrière. Ils s'arrêtent à N'Djamena et partent directement par avions gros porteurs russes Antonov. Il a fallu synchroniser les convois, notamment entre les bases avancées et Abéché. « Le premier convoi a quitté le camp de la Minurcat le 9 novembre. Trois jours plus tard,

il arrivait dans la capitale tchadienne, précise le capitaine Mayeux, officier logistique en charge de la planification sur Abéché. Tous les deux jours, un convoi part, c'est donc un flux continu. Leur contenu est planifié 15 jours à l'avance et, quitte à brusquer un peu les personnels, ils sont prêts quatre jours avant leur départ. »

À tout instant, il est possible de « suivre » en ligne les conteneurs grâce à un code-barres scanné à chaque arrêt. Le lieutenant Corneille, de la gendarmerie prévôtale du dispositif Épervier d'Abéché (voir encadré), pose des scellés et renseigne un imprimé validant le contenu des convois.

Après le départ d'Abéché du dernier convoi, le Detlog est dissous par procès-verbal, signé entre l'officier Hygiène et Sécurité en Opération et le commandement Onusien. La France remet à disposition l'emplacement à ce dernier, confirmant le retrait de ses forces de la Minurcat. ■

Guillaume Claret

SAMANTHA LILLE

DIALOGUE ENTRE LES MINISTRES DE LA DÉFENSE FRANÇAIS ET GABONAIS

Hervé Morin, ministre de la Défense, a rencontré son homologue gabonaise Angélique Ngoma, le 11 janvier. Leur entretien a porté sur la redéfinition de la relation bilatérale et le renforcement du partenariat qui existe entre les deux pays. L'accord liant la France et le Gabon est en

renégociation, conformément à la nouvelle politique africaine amorcée par le président de la République. Le Gabon accueille l'une des trois bases militaires françaises permanentes en Afrique avec celles de Djibouti et du Sénégal. Hervé Morin a annoncé vouloir maintenir cette base.



ROLAND PELLEGRINO / ECPAD
LAURENT BLEVENNEC / AGENCE PHOTO ELYSEE

L'AMIRAL GUILLAUD, FUTUR CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

L'amiral Édouard Guillaud a été nommé au poste de chef d'état-major des armées lors du Conseil des ministres du mercredi 27 janvier. Il remplacera le général d'armée Jean-Louis Georgelin à compter du 25 février. L'amiral Guillaud, âgé de 56 ans, occupe depuis

2006 les fonctions de chef d'état-major particulier du président de la République. Ancien élève de l'École navale, diplômé de l'École supérieure de guerre navale et du cours supérieur interarmées, il est le deuxième amiral nommé à ce poste.



MARINE NATIONALE

LE CEMA S'ENTRETIENT AVEC LE COMMANDANT DE L'US AFRICOM

Le général Jean-Louis Georgelin, chef d'état-major des armées, a reçu le général d'armée William E. Ward, premier commandant du Commandement militaire des États-Unis pour l'Afrique (US AFRICOM). Les deux hommes ont fait le point sur la situation générale du continent africain et sur les

actions menées par la France et les États-Unis dans le domaine de la coopération et de la formation militaire. Opérationnel depuis octobre 2008, AFRICOM est un commandement américain régional couvrant toute l'Afrique – à l'exception de l'Égypte – et gère ainsi les rapports militaires avec 53 pays.

L'AÉRONAUTIQUE NAVALE A 100 ANS

Il y a tout juste un siècle, le premier avion Farman entra en service et marquait la naissance de l'aéronautique navale. Depuis, les « Marins du Ciel » continuent leurs missions sur toutes les mers et les océans du globe. L'aéronautique navale permet ainsi à la marine d'assurer la maîtrise de l'espace

aéro-maritime, avec 6 747 hommes et femmes et 235 aéronefs, dont 20 Rafale. Et afin de célébrer ce centenaire, de nombreuses manifestations seront organisées tout au long de l'année. Vous pourrez obtenir prochainement davantage d'informations sur le site www.defense.gouv.fr/marine.

LA MINISTRE DE LA DÉFENSE ESPAGNOLE RENCONTRE HERVÉ MORIN

Le ministre de la Défense, Hervé Morin, a reçu, le 20 janvier son homologue espagnole, Carme Chacon Piqueras. La ministre a évoqué le volet Défense de la présidence espagnole de l'Union européenne, qui a débuté le 1^{er} janvier dernier. Parmi les thèmes abordés, la mise en œuvre du

Traité de Lisbonne, le renforcement de la politique européenne de sécurité et de défense, mais aussi la formation des forces de sécurité somaliennes, pour laquelle une mission européenne devrait être déployée. Des initiatives auxquelles la France a apporté son soutien.



HUBERT FALCO REND HOMMAGE AUX VICTIMES D'AUSCHWITZ

Le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, Hubert Falco, a participé à la commémoration du 65^e anniversaire de la libération du camp de concentration nazi d'Auschwitz, à l'Hôtel de Ville de Paris, fin janvier. Elle a été organisée par l'Union des déportés d'Auschwitz. Représentant la France, le secrétaire d'État s'est aussi rendu en Pologne pour les cérémonies

officielles organisées par les autorités de Varsovie. À cette occasion, Hubert Falco était accompagné de Simone Weil, de l'historien Serge Klarsfeld, de parlementaires, d'une trentaine de lycéens et de représentants d'associations liées à la mémoire de la Shoah. Entre 1940 et 1945, 1,1 million de personnes ont été tuées dans ce camp, dont un million de Juifs.

HUBERT FALCO INAUGURE UNE EXPOSITION AU MÉMORIAL DES GUERRES D'INDOCHINE

Le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, Hubert Falco, a inauguré, le 21 janvier, une exposition pédagogique au mémorial des guerres en Indochine, installé à Fréjus. Il s'est exprimé devant les soldats du 3^e Régiment d'artillerie de marine, devant des collégiens et de très nombreux vétérans et porte-

drapeaux. « *Aujourd'hui, nous avons un devoir : celui de ne pas oublier le sacrifice que ces hommes ont accompli il y a maintenant plus de cinquante-six ans* », a rappelé le secrétaire d'État. L'exposition permanente est destinée à expliquer aux plus jeunes l'histoire de la présence française en Indochine, de 1858 à 1954.



LA DGA COMMANDE UN NOUVEAU DRONE HARFANG

Dans le cadre du programme SIDM – système intérimaire de drone MALE –, la direction générale de l'armement (DGA) a annoncé, le 31 décembre 2009, l'acquisition d'un quatrième drone Harfang et d'une troisième station de contrôle au groupe industriel EADS. Une commande de 33,7 millions

d'euros, qui sera livrée à l'été prochain à l'escadron Adour, basé à Cognac (Charente). Ces équipements permettront d'entraîner les opérateurs et de contribuer au dispositif de sûreté aérienne mis en place lors d'événements importants (grandes rencontres sportives, aide aux populations sinistrées).





LUTTE CONTRE LA PIRATERIE

Réapparue dans les années 90, la piraterie maritime connaît aujourd'hui une expansion très importante, principalement autour de la Corne de l'Afrique et en Asie du Sud. Face à cet état de choses, la mobilisation est internationale. Pour sa part, la France a mené la première escorte de navires au profit du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies en 2007. L'année suivante, elle portait devant le Conseil de sécurité de l'Onu une résolution autorisant les États à agir dans les eaux territoriales somaliennes.

Dépasser les premiers succès

Le 4 avril 2008, la menace des pirates au large de la Somalie a fait irruption dans le paysage médiatique français. La capture du *Ponant*, un navire de croisière qui avait à son bord 30 membres d'équipage, dont une vingtaine de concitoyens, a fait de la piraterie africaine un enjeu national. La menace n'était pourtant pas si nouvelle. Épiphénomène en 2006, sa croissance extrêmement rapide en 2007 avait conduit le Programme alimentaire mondial (PAM) à lancer un appel pour la protection de ses navires convoyant l'aide humanitaire, indispensable à la survie de près de 2 millions de Somaliens.

Le chantage imposé par les pirates pour négocier la vie des otages est tout simplement inacceptable. La contrainte qu'ils font peser sur un des principaux axes de navigation internationaux ne peut être tolérée. 20 000 navires transitent chaque année par le golfe d'Aden, acheminant 30 % des approvisionnements européens en pétrole et gaz et près de 7 milliards de conteneurs. C'est l'artère maritime essentielle qui lie l'Europe à l'Asie.

D'emblée, la France a montré sa détermination à lutter contre la piraterie. Répondant à l'appel du PAM, nos militaires ont conduit la première escorte d'un navire dans les eaux somaliennes dès novembre 2007. En avril 2008, lors de la prise d'otages du *Ponant*, ils ont mené la première action de vive force contre des pirates. Dès le mois de juin, la France a porté au Conseil de sécurité de l'Onu la première résolution permettant aux États d'agir contre la piraterie dans les eaux territoriales somaliennes. Il

« La contrainte que les pirates font peser sur l'un des principaux axes de navigation internationaux ne peut être tolérée. »

aura fallu au total moins de six mois pour lancer la première opération navale européenne, Atalante.

Aujourd'hui une trentaine de bâtiments de guerre sillonnent en permanence les eaux du golfe d'Aden et du bassin somalien, dans un effort coordonné sans précédent entre les marines européennes, américaine, chinoise, japonaise, malaisienne, indienne, coréenne ou encore russe, avec les armateurs pour restaurer la



**Vice-amiral
d'escadre
Bernard Rogel,
sous-chef
d'état-major
« opérations ».**

sécurité du transit maritime. Leurs unités opèrent sous les pavillons européens, de l'Otan ou à titre national. Cette mobilisation internationale est fructueuse. En huit mois, Atalante et le Centre de sécurité maritime pour la Corne d'Afrique ont sécurisé un corridor de transit dans le golfe d'Aden, où aucun navire n'a été détourné depuis l'été 2009. Les navires du PAM peuvent poursuivre et même accroître les livraisons de l'aide humanitaire qui nourrit chaque jour près de deux millions de somaliens.

Empêchés de commettre leurs exactions dans le golfe d'Aden, les pirates déportent leurs attaques dans le bassin somalien, plus vaste, où le trafic se divise et où nos bâtiments ne peuvent tout contrôler, dans une zone grande comme cinq fois la France. Pour déjouer nos patrouilles, nos adversaires vont chercher leur proie plus au large, jusqu'à 1 500 km des côtes, au risque de ne pas disposer des réserves suffisantes pour faire le chemin retour.

Nous devons donc aujourd'hui rechercher une efficacité encore accrue en poursuivant nos efforts en matière de coordination entre les moyens militaires, et avec les armateurs. Les accompagnements, les escortes, la surveillance aéromaritime et les interventions ont réduit le taux de réussite des attaques. Une attaque sur 3 était couronnée de succès en 2006, plus qu'une sur 6 aujourd'hui. Les pirates qui se lancent à la mer doivent à

présent répéter les assauts, parfois pendant plusieurs heures, alors qu'il ne leur fallait auparavant que quinze minutes pour s'emparer d'un navire.

Nos modes d'action pour prévenir et déjouer les attaques, intercepter les pirates, ont endigué puis repoussé la piraterie, notamment dans le golfe d'Aden. Pour autant, la mission n'est pas achevée car le nombre d'attaques continue de croître.

La maîtrise que nous avons acquise est une première étape. Elle nous permet d'envisager d'autres modes d'action. Destructurer les réseaux des pirates, agir en amont de la menace, conduire des actions ciblées, impliquer des forces navales africaines. Les efforts de la communauté internationale pour développer les instruments juridiques les plus adaptés au traitement de la piraterie, pour soutenir l'Union africaine et le gouvernement fédéral somalien de transition, et pour appuyer la montée en puissance de forces de sécurité régionales, en Somalie ou au Yémen, sont les pendants nécessaires des opérations militaires pour éradiquer la piraterie. L'engagement militaire français, et au-delà international, s'inscrit dans la durée. Il doit dépasser ses premiers succès. ■

**Vice-amiral d'escadre
Bernard Rogel**

« La communauté internationale a été contrainte d'agir énergiquement. »

Interview de Javier Solana, ancien Haut Représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité.

Quand la lutte contre la piraterie maritime est-elle devenue une préoccupation majeure au sein de l'UE ?

La recrudescence de la piraterie au large des côtes somaliennes en 2008 a atteint un niveau tel qu'elle a contraint, non seulement l'Union européenne, mais la communauté internationale dans son ensemble, à réagir énergiquement face à ce problème. Après avoir créé une cellule de coordination appelée EUNAVCO, l'UE a franchi un pas supplémentaire, en décembre de la même année, en mettant sur pied, dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD), sa première opération navale, baptisée Atalante. Cette opération contribue, depuis, à la protection des navires du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies, ainsi que de la navigation marchande dans son ensemble. Les navires battant pavillon de l'UE ont pour mission de dissuader les pirates de lancer de nouvelles attaques et, le cas échéant, de réprimer de tels actes.

En quoi cette menace concerne-t-elle les Européens, au point de lancer une opération dédiée ?

Face à la détérioration de la situation, il était devenu indispensable pour la communauté internationale d'agir et d'envoyer un signal fort aux pirates. C'est l'UE qui en a eu l'initiative, ce dont nous devons nous féliciter. Le rôle que nous avons assumé est d'ailleurs

salué par la communauté internationale. La piraterie au large des côtes somaliennes met gravement en danger la navigation internationale dans une des régions maritimes les plus fréquentées au monde, mais constitue aussi un des obstacles majeurs à la pacification de la Somalie ainsi qu'un facteur de déstabilisation pour toute la région. L'UE se devait donc d'agir.

Pourriez-vous dresser un bilan des actions menées dans le cadre de cette opération depuis son lancement ?

Plus d'une vingtaine de bâtiments et d'avions ont participé, à ce jour, à l'opération Atalante, avec quelque 1 800 militaires. Sept États membres apportent une contribution opérationnelle permanente et des militaires d'autres États de l'UE complètent les effectifs du quartier général, établi à Northwood (Grande-Bretagne.) La mise en place d'un corridor de sécurité particulièrement protégé dans le golfe d'Aden a permis de réduire sensiblement le nombre d'attaques perpétrées dans cette zone. La zone d'opération d'Atalante a d'ailleurs été élargie et s'étend aujourd'hui jusqu'au large des Seychelles. Elle contribue à renforcer la sécurité de la marine marchande, mais elle joue aussi un rôle humanitaire important : les cinquante-quatre escortes des navires du Programme alimentaire mondial que nos bâtiments ont réalisées à ce jour ont permis de livrer plus de 300 000 tonnes de nourriture aux populations déplacées de Somalie. Cette aide permet de nourrir en moyenne 1,6 million de Somaliens chaque jour.

En quoi la coopération internationale dans le domaine de lutte contre la piraterie maritime constitue-t-elle aussi désormais un enjeu majeur ?

La gravité du problème et l'ampleur de la zone menacée par la piraterie maritime exige qu'absolument tous les acteurs concernés coopèrent s'ils veulent se montrer plus efficaces. C'est ce que nous faisons bien entendu. Le multilatéralisme est d'ailleurs l'une des caractéristiques essentielles de la manière d'agir de l'Union européenne. Dès le départ, la force navale européenne a coopéré avec les autres acteurs internationaux présents. Notre opération a d'ailleurs été lancée à l'appui de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Nous travaillons en étroite coordination avec nos partenaires de l'Otan, mais également avec les États-Unis, la Russie, la Chine, l'Inde ou encore le Japon, pour n'en citer que quelques-uns. Le forum Shade (voir article p. 54), mis en place en décembre 2008 et réunissant notamment les marines engagées dans la lutte contre la piraterie maritime dans le cadre de l'UE, de l'Otan, mais aussi à des niveaux nationaux, s'est révélé très utile pour coordonner le travail et optimiser l'efficacité des moyens déployés. Au-delà du seul aspect sécuritaire, ces échanges contribuent également à renforcer les liens entre

tous les partenaires, qui apprennent davantage à se connaître, à se faire confiance et à mieux travailler ensemble.

Avec quels États et avec quelles organisations l'Union européenne collabore-t-elle déjà, dans ce domaine, et à travers quels types d'actions ?

L'Union européenne travaille en étroite collaboration avec les Nations unies, mais aussi avec les organisations régionales telles que l'Union africaine. Comme je l'ai dit, nous coopérons étroitement avec les marines nationales des pays tiers déployées dans la région, et aussi avec la communauté maritime. Je tiens aussi à souligner que j'ai toujours affirmé que le problème de la piraterie ne se réglerait pas seulement en mer. Nous devons trouver une solution politique à la crise dramatique que connaît la Somalie et qui a un effet déstabilisateur pour toute la région. Nous travaillons donc aussi avec les autorités somaliennes du gouvernement de transition, ainsi qu'avec les autres acteurs de la région, tels que le Kenya et les Seychelles, pays avec lesquels nous avons passé des accords qui permettent de transférer les pirates appréhendés vers ces pays afin qu'ils y soient jugés et que leurs actes ne demeurent pas impunis.

Propos recueillis par Linda Verhaeghe



Javier Solana, le président somalien Sheik Sharif Sheikh Ahmed et le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon.

M. SALERNO / CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

Catherine Margaret Ashton à la tête de la diplomatie européenne



CONSEIL UE

Catherine Margaret Ashton a été désignée Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité par le Conseil de l'Union européenne, le 19 novembre dernier, succédant ainsi à Javier Solana. Elle a pris ses fonctions le 1^{er} décembre. Personnalité politique britannique, Catherine Margaret Ashton occupait jusqu'alors la fonction de commissaire européen pour le commerce, depuis octobre 2008.

Shade : coordonner les moyens de lutte

De création récente, Shade vient de souffler sa première bougie. Ce forum international améliore la coordination des pays et des organisations impliqués dans la lutte contre la piraterie maritime.

Qu'est-ce que le Shade ?

Shade (*Shared Awareness and Deconfliction*) a été créé en décembre 2008 par trois coalitions : la coalition maritime internationale (Combined Maritime Forces, CMF), mise en place sous impulsion américaine, la force navale de l'Union européenne (EUNAVFOR-Atalante), ainsi que l'Otan. Il s'agit d'un forum dont l'objectif est de favoriser les échanges de bonnes pratiques et le partage d'expériences entre l'ensemble des organisations et pays impliqués dans la lutte contre la piraterie maritime à travers la conduite d'opérations militaires, nationales et multinationales.

Quels en sont les participants ?

Outre les trois coalitions internationales à l'origine de sa création, les participants à ce forum sont, à l'heure actuelle, certains industriels concernés par les problématiques discutées au sein de Shade, ainsi que 28 États : l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, l'Australie, le Bahreïn, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Inde, l'Iran, l'Italie, le Japon, la Jordanie, le Pakistan, le Portugal, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Russie, les Seychelles, Singapour, la Suède, la Turquie, l'Ukraine, ainsi que le Yémen.

Les représentants de ces organisations, pays et industriels se réunissent chaque mois au Bahreïn.

Qu'en est-il de la représentation française ?

Les rencontres permettent de réunir essentiellement des représentants d'organisations internationales, qui ne s'expriment pas au nom de leur pays, mais en celui de l'organisme qu'ils représentent. Ainsi, par le jeu des représentations tournantes au sein des différentes coalitions, un français (civil ou militaire) peut occasionnellement s'asseoir à la table des discussions, mais il n'intervient alors pas au nom de la France.

En marge de ces acteurs, le représentant français auprès de la coalition Combined Maritime Forces (CMF) assiste au Shade en tant qu'auditeur libre.

Quel premier bilan peut-il être fait ?

Un peu plus d'un an après sa création, le Shade a permis que soit créé un corridor de transit (International Recommended Transit Corridor, IRTC), dans le golfe d'Aden, où les navires de commerce et de plaisance peuvent circuler sous la surveillance des bâtiments militaires déployés dans le cadre des différentes opérations de lutte contre la piraterie maritime. Chaque force se voit attribuer une zone de responsabilité, de façon à mieux répartir les navires engagés. Shade peut aussi faire figurer à son bilan une meilleure coordination des moyens maritimes et aériens déployés par l'ensemble des acteurs engagés dans le cadre de la lutte contre la piraterie. Notamment à travers la mise en place d'un système de communications militaire innovant, qui permet à l'ensemble des forces maritimes membres de Shade de se coordonner en temps réel.

Capitaine de corvette Ronan Bourbon, représentant auprès des Combined Maritime Forces

L'auditeur libre français à Shade



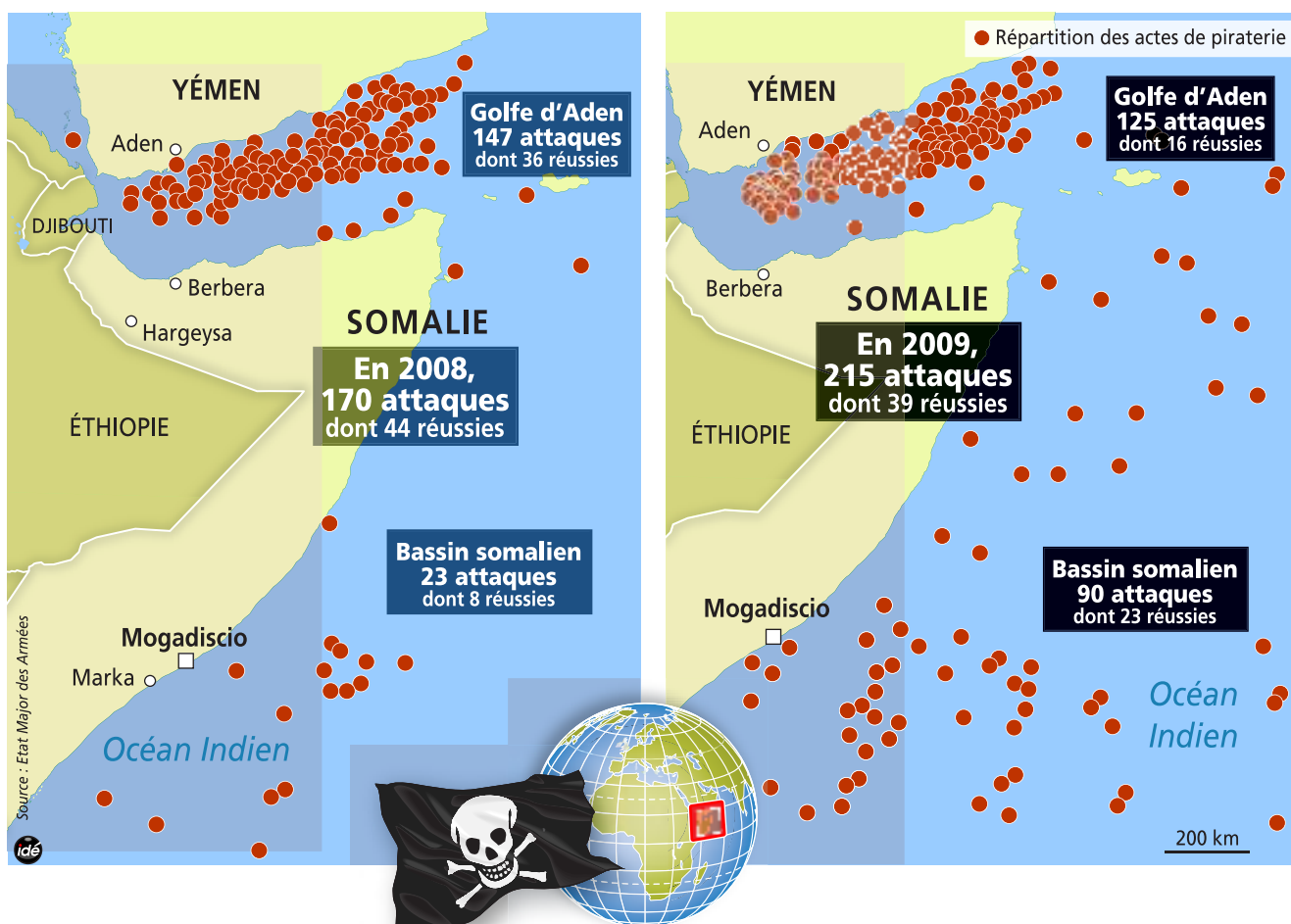
« Dans le domaine de la lutte contre la piraterie, la France a choisi de se rallier à des forces multinationales dans la très large majorité des cas.

Sa participation à l'opération Atalante, mise en place par l'Union européenne, l'intègre

de facto dans la Task Force multinationale ou Combined Task Force 465 (CTF-465) : force européenne. La France agit donc sous un mandat international aux couleurs de l'Europe. Contribuant aux discussions et aux prises de décisions ayant trait à l'opération Atalante, elle influe inéluctablement sur la position de l'Europe. Lorsque l'Union

européenne s'exprime au Shade, c'est une position à laquelle la France s'est ralliée qui est défendue. À contrario, il existe, en parallèle, des pays dits indépendants (Chine, Inde...) qui ont fait le choix de ne pas s'intégrer dans une structure internationale. À ce titre, au Shade, c'est une position nationale qu'ils expriment. »

Les actes de piraterie au large de la Somalie





PHOTOS CHRISTOPHE FIARD / DICOD

Profitant de la fin de la mousson, les pirates étendent leur action plus loin vers l'est. Récit d'une arrestation par la frégate française en novembre dernier.

Le « Floréal » contre les pirates en haute mer

« Ici Idéfix, on vient de repérer une embarcation suspecte à la dérive à 40 nautiques du Floréal. » Le message du Panther vient de tomber sur la radio du centre opérationnel de la frégate de surveillance *Floréal*. Au cours de sa patrouille quotidienne, l'hélicoptère de la frégate vient de trouver ce qui ressemble fortement à une embarcation de pirates. Sur la passerelle, c'est l'effervescence. « On pousse le bateau à 18 nœuds, ordonne le chef de quart, tout en scrutant l'horizon aux jumelles. En moins de deux heures, on devrait être sur eux ! »

La frégate de surveillance française participe à la mission européenne *Atalante* pour sécuriser le trafic maritime dans le bassin somalien, une zone infestée de pirates qui s'étend jusqu'aux Seychelles. Le 12 novembre, elle en a intercepté douze et, quelques jours plus tard, a déjoué une attaque contre le *Solstar*, un navire de commerce. Avec la fin de la mousson, les courants redeviennent favorables et le nombre des actes de piraterie redouble dans l'océan Indien (voir encadré). Les pirates traquent désormais leurs proies en haute mer, très loin des



La brigade de protection se rend maître d'une embarcation présumée de pirates somaliens. Après une fouille, trois kalachnikov seront découvertes.

côtes somaliennes. Avec des « bateaux-mères », ils transportent en haute mer leurs skiffs, ces petites embarcations légères quasi indétectables aux radars avec lesquels ils mènent leurs attaques. Une fois sur zone, ils se dispersent, et le bateau-mère les ravitaille en essence et en nourriture. « On assiste à un déplacement du centre de gravité des actions de piraterie vers le large, explique le capitaine de frégate Guillaume Arnoux.

Jusqu'à présent, il se situait dans le golfe d'Aden. Mais le dispositif européen mis en place a fait diminuer de manière très significative le nombre de bateaux piratés dans cette région. Aussi opèrent-ils plus au large, n'hésitant pas à s'aventurer loin dans le bassin somalien, où leurs attaques se sont multipliées par quatre entre 2008 et 2009. »

« Embarcation suspecte à 16 nautiques, annonce le chef de quart sur la passerelle. Préparation au poste de combat piraterie ! » En quelques minutes, la brigade de protection (BP) du

Floréal se réunit au poste commando à l'arrière du bateau. Chargée de protéger et de sécuriser la frégate, c'est elle qui effectue les visites des bateaux suspectés d'activités illicites. Concentrés, les hommes révisent mentalement la procédure de l'interception, qu'ils connaissent par cœur.

Sur la passerelle, le pacha les a réunis pour un dernier briefing avant l'interception. « Nous ne savons pas ce que nous allons

« Les pirates n'hésitent pas à s'aventurer plus loin dans le bassin somalien, où leurs attaques se sont multipliées par quatre entre 2008 et 2009. »

trouver, avertit le capitaine de frégate Guillaume Arnoux. Rappelez-vous qu'à chaque fois, nous avons dû faire face à des situations différentes. Les pirates peuvent se montrer coopérants ou au contraire très coriaces et combatifs. De plus, nous ne connaissons pas leur nombre exact. Soyez très vigilants ! » Entre-temps, le Panther a redécollé pour se rapprocher de

l'embarcation. « Vous attendez l'arrivée du *Floréal* pour vous faire connaître », leur commande par radio le pacha. La frégate sera sur place dans une dizaine de minutes de l'embarcation. « Contact visuel », alerte le chef de quart. Toute la passerelle a le regard fixé sur ce petit point orange au milieu de l'océan. Ordre est donné au Panther de se montrer à l'embarcation et de l'identifier. « L'embarcation est petite. Il s'agit d'un skiff. Une bâche orange protège les hommes à son bord. Il semble qu'il y ait un filet de pêche », décrit le pilote. Sur la passerelle, on s'interroge. « Et si c'était des pêcheurs ? », souffle un matelot. « Impossible !, lui répond un premier maître, les pêcheurs somaliens ne s'éloignent jamais jusqu'à 500 nautiques de leurs côtes ! »

Sur la plage arrière, l'équipage met le dernier pneumatique à l'eau. Casque lourd sur la tête et munis de leur gilet pare-balles, les hommes de la BP descendent le long de la coque grise du *Floréal* pour embarquer en bordées de quatre dans les trois pneumatiques. Ils partent plein gaz sur le skiff. En quelques minutes, ils l'encerclent, soutenus par le Panther. Trois têtes sortent de dessous la bâche orange, surprises de toute cette agitation soudaine. L'hélicoptère au-dessus d'eux et les trois pneumatiques remplis d'hommes armés ne leur offrent qu'une solution : obéir aux injonctions de la BP.

Un pneumatique accoste contre le skiff. Immédiatement, trois hommes de la BP grimpent à son bord et procèdent au transfert de l'équipage sur un pneumatique. La fouille de l'embarcation peut débuter. Bilan : trois kalachnikov rouillées, des bidons d'essence, de l'eau, un peu de nourriture, une échelle

Les hommes
sont amenés à
bord du *Floréal*.
Âgés de 15 à 30
ans, ils sont d'une
extrême maigreur
et semblent affaiblis.



cassée et un filet de pêche. « Y a-t-il des grappins, des GPS ou des téléphones ? », demande le pacha, de la passerelle. « Rien de tout ça », lui répond le chef de la BP. « Continuez à chercher, vérifiez partout ! », ordonne le pacha. Le moindre indice d'activité de piraterie s'avèrerait précieux.

Les hommes sont rapidement amenés à bord du *Floréal*. Âgés de 15 à 30 ans, ils sont d'une extrême maigreur et semblent affaiblis. « Allez leur chercher des bouteilles d'eau et de la nourriture ! », crie un membre de la BP. Selon leurs dires, cela fait trente jours qu'ils sont en mer. Ils sont partis de Somalie avec un bateau-mère et trois skiffs. Ils se sont dispersés pour chercher des bateaux de commerce, et le moteur de leur skiff est tombé en panne. Depuis, ils dérivent, espérant profiter des courants pour revenir vers les côtes somaliennes.

L'équipage de l'embarcation est ensuite pris en charge par le médecin principal et l'infirmier. « Nous suivons la procédure classique. Avant toute mise en détention, on doit ausculter les personnes ayant été interpellées et s'assurer qu'elles ne souffrent d'aucune maladie nécessitant un traitement, explique l'infirmier du bord. En ce qui concerne nos "clients", ils sont affaiblis, mais pas déshydratés ni dénutris. » Puis, ces hommes sont placés sous surveillance dans le local manœuvre situé à l'avant du bateau.

Sur la passerelle, la pression est restée intacte. L'interception s'est correctement déroulée, mais à présent, la question est :

Portés par le courant

Les pirates somaliens sont capables d'attaquer des bâtiments à 1 600 kilomètres de leurs côtes avec des moyens rudimentaires. Ils profitent des grands courants généraux qui, selon les saisons et les zones, les portent de Somalie vers l'est. La vitesse de ces courants, entre 2 et 3 nœuds (entre 4 et 6 km/h environ), leur permet de parcourir une centaine de kilomètres en une journée et de rejoindre des points stratégiques sur les rails de navigation.



À gauche : les hommes sont sous surveillance, tandis que leur skiff est passé au peigne fin. À droite : le personnel médical vérifie que les pirates ne souffrent d'aucune maladie nécessitant un traitement.



que faire d'eux ? « Pour l'instant, nous attendons les directives de l'état-major d'Atalante, explique le capitaine de frégate Guillaume Arnoux. Nous les avons capturés sans qu'il y ait eu flagrant délit d'acte de piraterie. Deux solutions sont possibles soit, les retenir à bord puis les livrer à la justice d'un pays "partenaire", comme le Kenya ou les Seychelles, soit les relâcher, non sans leur avoir préalablement confisqué armes et échelle, et en leur donnant de quoi tenir en vivres et en carburant jusqu'aux côtes somaliennes. »

La décision tombe quelques heures plus tard. L'état-major d'Atalante demande à la frégate de relâcher les suspects le long de la côte somalienne, aucun acte délictueux ne pouvant leur être reproché directement. « Il n'y a pas de relation avec un bateau attaqué récemment, commente le capitaine de frégate Guillaume Arnoux. Quand nous les avons trouvés, ils couraient à une mort certaine. Ils étaient vraiment des naufragés. Leur moteur était complètement hors d'usage et ils ne disposaient que de très peu de vivres. Nous leur donnons en quelque sorte une seconde chance. Ils ne représentent plus de menace. »

Les pirates que le *Floréal* avait interceptés en novembre avaient connu un sort totalement différent. Ils avaient été remis aux autorités de la région autoproclamée autonome du Puntland, au large de Bossasso, dans le Nord-Est de la Somalie. ■

Carine Bobbera

2

QUESTIONS A
Philippe Louis-Dreyfus
président de
Louis Dreyfus Armateurs



DR

Quelles actions la Défense mène-t-elle concernant le trafic maritime ?

La marine accompagne nos bateaux battant pavillon français quand cela est nécessaire. Ceux battant pavillon étranger, nous les faisons transiter par d'autres routes. En outre, les conduites à tenir fournies par les responsables de la mission de lutte contre la piraterie Atalante nous aident à éviter les attaques ou à réagir face à un abordage. Par exemple, lorsque les pirates parviennent à monter à bord, la consigne est de ne surtout pas résister. Par ailleurs, un site Internet du *Maritime Security Center Horn Of Africa* : www.mschoa.org, répertorie toutes les attaques survenues en mer. Les armateurs inscrits sur ce site peuvent ainsi adapter leurs plans de navigation en permanence. Il existe, enfin, un dispositif mis en place par la marine couvrant une zone qui s'étend du détroit de Malacca à la mer Rouge, ainsi qu'au golfe Persique. Les bateaux transitant par ces régions signalent leur position à la marine. En retour, ils reçoivent des informations sur la zone en temps réel.

Quel bilan faites-vous de ces actions ?

À chaque fois que nous avons demandé qu'un de nos navires soit escorté ou que des militaires embarquent à son bord, nous avons été entendus. Nous espérons que cette collaboration va se poursuivre. D'après moi, la piraterie va se développer, puisque les pirates sont souvent relâchés à cause de problèmes de juridictions. Ce qui pousse d'ailleurs certains armateurs à demander l'autorisation de détenir des fusils à bord. Mais j'estime que ce n'est pas le rôle des équipages de risquer leur vie. Enfin, je tiens à préciser que le soutien de la marine militaire n'est pas au seul bénéfice de la marine de commerce. En effet, 95 % des échanges commerciaux se font par la mer. Il est indispensable pour la France de pouvoir importer certaines matières premières et d'exporter ce qu'elle produit. Au sein d'un monde globalisé, c'est un gage d'indépendance énergétique et industrielle, ainsi que de développement économique.

Propos recueillis par Linda Verhaeghe

« Pour que la lutte soit efficace, une évolution du droit est nécessaire. »

Interview de Jean-Paul Pancraccio, professeur de droit international.



BRUNO BIASUTTO / DICOD

Spécialiste du droit de la mer, directeur d'études à l'Institut de recherche stratégique de l'école militaire, il est l'auteur de l'étude *Le défi de la piraterie maritime et de son traitement judiciaire*, parue dans le « Cahier du Cerem », n° 10, de juillet 2009, et de l'ouvrage *Droit de la mer*, à paraître en 2010 aux éditions Dalloz.

Quels sont les principes juridiques internationaux applicables en matière de piraterie maritime ?

Les principes juridiques internationaux encadrant la lutte contre la piraterie maritime sont d'abord issus des dispositions de la convention des Nations unies sur le droit de la mer, signée à Montego Bay (Jamaïque), en 1982. L'article 101, en particulier, définit l'acte de piraterie et limite son champ géographique aux actes perpétrés en haute mer. Il exclut ainsi ceux commis dans les zones de souveraineté de l'État côtier (eaux intérieures et mer territoriale). Ils sont considérés comme des actes de violence à main armée en mer, bien qu'il

s'agisse de la même activité criminelle, et relèvent pour leur répression de la compétence exclusive de l'État côtier. Quant à l'article 105, il prévoit que tout acte de piraterie étant commis en haute mer, donc dans l'espace international, peut faire l'objet d'une répression émanant de n'importe quel État, même si ses navires n'ont pas été touchés par les actes des pirates. Cette disposition introduit donc une compétence universelle des États dans la lutte contre la piraterie maritime.

Par ailleurs, il existe une convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime, signée à Rome, en 1988. Plus générale, elle s'intéresse à tous les actes de violence commis en mer tels que l'attaque de plateformes pétrolières, mais pas à la piraterie en particulier. Enfin, les Nations unies ont adopté une série de résolutions (résolutions 1814, 1816, 1838, 1846 et 1851), en 2008 portant spécifiquement sur la piraterie au large de la Somalie. Dans les grandes lignes, ces textes ont été adoptés pour protéger les navires du Programme d'aide alimentaire à la Somalie et pour assurer la sécurité de la navigation générale dans cette région de l'océan Indien. Ils autorisent notamment la poursuite de pirates dans les eaux territoriales et sur le territoire somaliens. Cette mission est principalement prise en charge par l'opération européenne de lutte contre la piraterie maritime, Atalanta.

Que prévoit le droit pour l'interception de pirates en mer et pour leur traitement pénal ?

Selon l'article 101 de la convention de Montego Bay, tout acte de violence contre un navire, son équipage ou ses passagers, commis à des fins privées et de lucre constitue un acte de piraterie et doit faire l'objet de poursuites judiciaires. Lorsqu'un État s'empare de pirates, il peut les remettre aux autorités de leur État d'origine ou de celui qui a eu à souffrir de leur activité pour qu'ils soient jugés, ce qui s'apparente à une extradition, sans toutefois en être une. Il peut aussi les juger lui-même, en accord avec l'article 105 de la convention de Montego Bay, qui crée une compétence universelle des États en vue de réprimer les



En avril 2009, 11 pirates étaient arrêtés par le *Nivôse* et remis aux autorités kenyannes.

actes de piraterie. La France a ainsi amené sur son territoire quinze pirates dont elle s'est emparée lors de trois attaques de voiliers, le *Ponant*, le *Carré d'As* (2008) et le *Tanit* (2009), pour les juger.

Le traitement pénal, en revanche, dépend des législations nationales. En France, par exemple, la répression pénale et l'adaptation des procédures pénales pour pouvoir poursuivre des pirates transférés sur notre territoire peut poser des problèmes. La loi contenant les incriminations permettant de juger les actes de piraterie datait de 1825. Elle a été retirée du code pénal en 2007 parce que, dans sa formulation, elle était devenue totalement désuète. Si bien que lorsque des pirates ont été transférés sur le territoire en 2008, il n'y avait plus dans notre arsenal pénal d'incrimination de piraterie maritime au sens strict de ce terme. Au printemps 2009, le gouvernement a adopté en conseil des ministres un projet de loi adaptant notre législation pénale à ces crimes maritimes. Pour des raisons diverses de calendrier et d'opportunité, il n'est pas encore passé au Parlement ni même programmé en vue de sa discussion. En attendant l'adoption de ces nouvelles dispositions, les pirates arrêtés peuvent seulement être poursuivis pour détournement de navires ou pour prise d'otages, des incriminations certes connexes à la piraterie mais qui ne spécifient pas l'acte de piraterie en tant que tel. Or, lorsque des individus sont appréhendés en haute mer au titre d'une compétence universelle, ce ne peut être

qu'en vertu d'une qualification de piraterie. La compétence universelle ne s'applique pas à des qualifications comme la prise d'otages ou le détournements de navire. Il existe donc un risque que leurs avocats obtiennent l'annulation de la procédure, puisqu'ils ne peuvent actuellement pas être poursuivis pour les faits qu'ils ont commis.

En outre, la charte européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales prévoit que toute privation de liberté doit être suivie d'un placement très rapide sous l'autorité d'un juge, y compris quand elle intervient dans l'espace maritime. Déjà en 2007, la Cour européenne des droits de l'homme a condamné la France suite au placement de trafiquants de drogue arrêtés en haute mer sous l'autorité d'un procureur de la République qui avait été aussitôt prévenu par le commandant du navire de guerre. Appartenant au Parquet, donc placé sous l'autorité du

« Tout acte de piraterie commis en haute mer peut faire l'objet d'une répression émanant de n'importe quel État. »

ministre de la Justice, il n'est pas considéré par le juge européen des droits de l'homme comme un magistrat indépendant. On retrouve ce même problème dans d'autres législations nationales. Par exemple, en 2008, l'Allemagne et le Danemark ont préféré relâcher des pirates qu'ils avaient arrêtés, estimant ne pas posséder les outils juridiques pour pouvoir les juger sans



TONY KARUMBA / AFP

risque d'annulation de la procédure. Depuis les faits, la loi française a été adaptée pour tenir compte de ces exigences procédurales, qui projettent leurs contraintes juridiques jusqu'au beau milieu de l'océan. On peut donc supposer qu'elle va encore être améliorée avec le projet de loi en instance d'être débattu au Parlement.

Ce vide juridique n'a-t-il pas des conséquences sur l'efficacité d'une opération comme *Atalante*, qui engage les marines d'États dont les législations diffèrent ?

La diversité des systèmes juridiques et le manque de cohérence entre les législations des pays membres de l'Union européenne en matière de lutte contre la piraterie maritime peuvent en effet poser des problèmes en termes d'efficacité répressive. C'est au niveau européen, dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD), qu'une réponse doit être trouvée. À mon sens, pour que la lutte contre la piraterie maritime

Les pirates interceptés par le *Nivôse* ont été jugés au Kenya, pays avec qui l'Union européenne a passé des accords.

soit efficace, une évolution coordonnée du droit dans ce domaine est nécessaire. Il faut d'abord unifier la qualification d'acte de piraterie ayant cours en haute mer et l'acte de violence à main armée ayant cours dans les zones de souveraineté de l'État côtier.

Il faut également instaurer un acte unique pour lutter contre des faits tout à fait assimilables à ces actes, quitte à ce que continuent d'exister deux systèmes de compétences : universelle pour la haute mer et exclusive pour les zones de souveraineté côtière. Car arrêter les pirates n'est pas suffisant, il faut une bonne connexion entre ordres juridiques différents : droit international public, droit européen et droit national, pour qu'ils puissent aussi être jugés dans le cadre d'une procédure pénale « sécurisée ».

Propos recueillis par Linda Verhaeghe



FORCES FRANÇAISES DU CAP-VERT

**EIFFAGE
SÉNÉGAL**

PRÉSENTENT



L'ARMÉE FRANÇAISE AU SÉNÉGAL

DEUX SIÈCLES D'HISTOIRE

« Présentes au Sénégal au titre des accords de coopération en matière de défense signés au lendemain de l'indépendance entre la France et le Sénégal, les forces françaises du Cap-Vert sont aujourd'hui dépositaires de l'histoire et de la mémoire du soldat français, tant européen qu'africain, engagé, depuis le début du 19^e siècle sur cette terre africaine.

Telle est ainsi la raison d'être de ce livre de prestige.

Rappeler, raviver, faire connaître ce que fut, et ce qu'est toujours en ce début de 21^e siècle, la mission du soldat de France qui, jusqu'en 1960, dans l'empire, puis aux colonies, a bénéficié du recrutement africain à jamais immortalisé par la geste du tirailleur sénégalais. »

1659-1918
DE LA PRÉSENCE
MILITAIRE FRANÇAISE
AU SÉNÉGAL AU
PREMIER CONFLIT
MONDIAL



1919-1945
DE LA FIN
DE LA PREMIÈRE
GUERRE MONDIALE
À LA LIBÉRATION



1946-1960
DE LA FIN
DE LA DEUXIÈME
GUERRE MONDIALE
À L'INDÉPENDANCE
DU SÉNÉGAL



1961-20..
DE
L'INDÉPENDANCE
DU SÉNÉGAL
À AUJOURD'HUI



**31
euros**

Edition prestige présentée
en coffret et numérotée (tirage : 2200 ex.).
Couverture souple avec rabats.
Edition 2009 : 100 pages.
Forces terrestres, aériennes, navales,
de gendarmes et direction interarmées.

payable par chèque à l'ordre des Forces Françaises du Cap-Vert à l'adresse suivante :
Base aérienne 160-Ouakam, Cabinet du COMFOR, EMIA FFCV, BP3024, Dakar, Sénégal.



ECPAD

La route du fort de Douaumont à Verdun, hiver 1917.

En janvier et février 1917, le froid rend le champ de bataille impraticable. La boue empêche de mener à bien les travaux de fortification et limite les opérations militaires. Malgré ces conditions exécrables, les troupes allemandes lancent plusieurs attaques. Au cours de l'une d'elles, une position française a été pulvérisée par l'artillerie allemande. Seuls le corps d'un soldat et les débris qui parsèment le sol témoignent de l'emplacement de l'abri. L'artillerie a été la cause de 80 % des pertes humaines lors de la bataille de Verdun (1916-1917), au cours de laquelle 163 000 Français et 143 000 Allemands périrent.

La surprise, arme de guerre décisive

mière fois en 678 par les Byzantins contre la flotte arabe – ou, pendant la première guerre mondiale, les gaz de combat et les chars d'assaut. Il existe des surprises dans le domaine de la doctrine, lorsqu'on met en œuvre

de manière nouvelle des moyens connus. L'armée de Napoléon, en ce qui concerne le matériel et l'armement, ne diffère que très peu des autres

armées européennes. C'est son organisation, la manière de la déplacer et de la faire combattre qui constituent l'innovation. Mais il y a des formes de surprise plus profondes et probablement

plus imparables : ce sont celles qui agissent sur notre représentation du monde. À la bataille de Leuctres, en 371 avant notre ère, pour la première fois dans l'histoire grecque, le général thébain Épaminondas manœuvre contre la phalange spartiate avec l'aile gauche de son armée. Les Grecs ont alors une représentation asymétrique de l'espace, où le côté droit est associé aux idées de vie et d'action, où le côté gauche incarne les principes de mort et de passivité. C'est la raison pour laquelle, à la guerre, on manœuvre toujours par la droite. Épaminondas, qui était aussi un philosophe, rompt avec cette vision symbolique de l'espace, attaque par l'aile gauche, et la surprise mêlée d'incompréhension qu'il provoque chez les Spartiates décide de l'issue de la bataille.

Atout indiscutable dans le combat, la surprise devient une nécessité lorsque le rapport de force est trop défavorable. Loin d'être une improvisation, elle exige une préparation minutieuse et novatrice.

Dès l'origine de l'humanité, les hommes, pour se combattre, ne se sont pas contentés d'employer la force physique et ont cherché des procédés permettant d'acquérir un avantage sur l'adversaire. Le premier de ces procédés semble bien être la surprise. Chercher à surprendre l'adversaire demeure un principe universel et représente le premier degré de l'art de la guerre : l'usage de la surprise existe dans le monde animal lorsqu'un fauve, par exemple, s'approche silencieusement de sa proie et, chez l'homme, il a vraisemblablement constitué l'une des premières techniques de chasse. Son importance pour la guerre a été identifiée très tôt. En Égypte, au XIII^e siècle avant notre ère, les effets de la surprise sont décrits dans un poème qui relate la victoire de Ramsès II à la bataille de Qadesh. La surprise peut opérer dans différents registres. Dans le temps, à un moment inattendu, ou dans l'espace, sur un terrain imprévu. Elle peut s'exercer dans le domaine technique, avec l'emploi d'une arme inédite, comme le feu grégeois – un liquide incendiaire utilisé pour la pre-



D. VIOLA / DICOD

THIERRY WIDEMANN
chargé de recherches au Centre d'études
d'histoire de la Défense.
Institut de recherche stratégique
de l'École militaire (IRSEM).

Combinaisons gagnantes

Différents modes de surprise peuvent se compléter, comme dans la campagne de France en 1940. L'attaque par les Ardennes – que l'état-major français considérait comme impraticables aux chars –, l'aviation d'assaut soutenant l'avance des blindés, l'utilisation des chars en divisions blindées : l'armée allemande crée la surprise dans le temps, l'espace, la technique et la doctrine. Les attentats du 11 septembre 2001, par la nature des cibles (les Twin Towers et le Pentagone) et de l'arme employée (un avion de ligne utilisé comme missile) combinent également plusieurs types de surprise. Ce procédé, face à un adversaire d'une force comparable à la sienne, constitue toujours un atout mais, dans une guerre du faible au fort, il devient une nécessité. Aucune guérilla n'est viable et aucun acte terroriste réalisable sans l'emploi systématique de la surprise. ■

PIRATES ET COMMANDOS Les secrets des opérations spéciales

Les milliers de bateaux qui naviguent au large de la Somalie sont aujourd'hui la proie potentielle des bandits des mers. Patrick Forestier, grand reporter et écrivain, révèle les secrets des opérations commandos des forces spéciales qui ont

permis la libération des otages français retenus captifs par des pirates déterminés à bord des trois voiliers : le *Ponant*, le *Carré d'As* (2008) et le *Tanit* (2009). Se livrant à une véritable enquête dans un style haletant et imagé, Patrick Forestier amène le lecteur au cœur du Puntland, le pays des pirates, pour comprendre les raisons qui poussent ces hommes à devenir ces forbans redoutés.

Patrick Forestier, éd. du Rocher, 220p., 18€



HISTOIRE DE L'ARMÉE DE L'AIR

Publié à l'occasion des 75 ans de l'armée de l'air, cet ouvrage est le premier à aborder son histoire dans son ensemble. Des premières intuitions de Clément Ader sur les rôles possibles d'une aviation militaire jusqu'aux réformes les plus récentes, elle a suivi, et parfois anticipé, les grands bouleversements technologiques du xx^e siècle. Elle a aussi connu de multiples évolutions, aussi bien stratégiques que politiques, affirmant peu à peu son indépendance par rapport à l'armée de terre, dont elle s'est séparée en 1934.

Patrick Facon, éd. La Documentation française, 557 p., 28€

LE SACRIFICE DU SOLDAT

Comment des hommes acceptent-ils de donner leur vie pour exécuter des ordres reçus ? Cet ouvrage réunit les travaux d'une quarantaine d'auteurs – historiens, militaires, médecins, journalistes – s'efforçant de répondre à cette douloureuse question du sacrifice du soldat. Publiés conjointement par le CNRS et l'ECPAD, les textes et documents ici rassemblés constituent à ce jour la plus grande étude jamais entreprise sur un sujet sensible.

Sous la direction de C. Benoit, G. Boëtsch, A. Champeaux, E. Deroo, CNRS Éditions-ECPAD, 235 p., 35€



DANS L'HONNEUR ET PAR LA VICTOIRE Les femmes compagnon de la Libération

Six femmes ont été décorées de la Croix de la Libération pour leur engagement dans la Résistance. Derrière cette reconnaissance de la nation, ce sont six destins exceptionnels que retrace brillamment cet ouvrage. Né d'un colloque organisé à la mairie de Paris pour rendre hommage aux femmes compagnons de la Libération, *Dans l'honneur et par la victoire* réunit des travaux d'historiens et des témoignages de contemporains et de parents.

Derrière les photos jaunies de Marie Hackin, la jeune archéologue, de Berty Albrecht, la militante du réseau Combat, ou de Laure Diebold, la secrétaire bilingue, courageux agent de liaison auprès de Jean Moulin, se dévoilent une foi indéfectible en la France combattante et la bravoure de ces résistantes.

G. Krivopissko, C. Levisse-Touzé, V. Trouplind. Tallandier, 96 p., 20€



COMBATTRE ET INFORMER L'armée française et les médias pendant la première guerre mondiale

Cet essai est issu d'un travail de doctorat sur les militaires et l'organisation de leurs relations avec les médias en France. Jean-Louis Maurin propose ici, non pas un abrégé de sa thèse, mais un éclairage sur les relations entre l'armée et les médias durant la première guerre mondiale. La première partie de l'ouvrage étudie la mise en place des différentes politiques de censure, qui ne visaient, dans un premier temps, qu'à prévenir les indiscretions sur la localisation des unités combattantes mais qui, dans un deuxième temps, permettront de masquer l'« indicible » réalité de la guerre des tranchées. L'auteur s'intéresse particulièrement au cadre législatif de la censure et à la nécessité pour les armées de développer leurs propres services d'information. La seconde partie analyse les différentes influences que l'armée a rapidement fait peser sur le principal média de l'époque, la presse, pour pouvoir en faire, selon la conception du quartier général, « un des instruments de la victoire ».

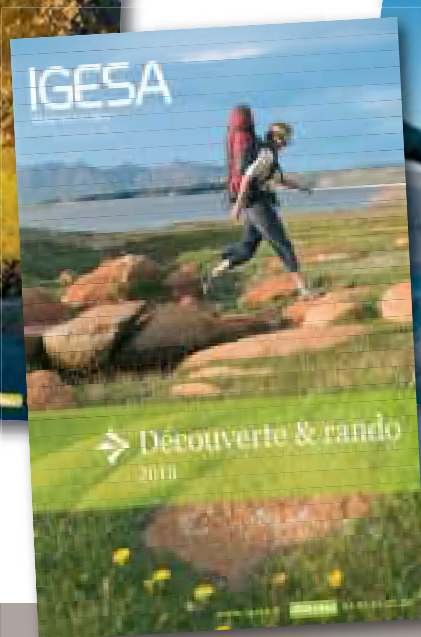
Un travail de recherche passionnant, aussi bien pour les journalistes que pour les militaires, et dont les leçons dépassent le cadre restreint de la Grande Guerre.

Jean-louis Maurin, éditions Codex, 135p., 16€



— Destination Vacances —

Nouveau catalogue
IGESA Vacances Loisirs
avril 2010 à mars 2011



Et retrouvez aussi les guides
thématiques présentant nos offres
« **Bien-être & détente** » et « **Découverte & rando** » sur
www.igesa.fr.

Allô catalogue → 0 826 107 177 0.15€/min

www.igesa.fr

Le privilège d'être adhérent

**"Allô l'AGPM !...
je voudrais acheter
ma voiture moins chère,
réserver un petit week-end
avec ma copine, consulter
mon compte en ligne..."**

ASASP A10C005 • Association Générale de Prévoyance Militaire - Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Journal officiel du 8 novembre 1951 - SIRET 775 713 704 00010 APE 9499Z
Association Générale de Prévoyance Familiales - Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Journal officiel du 1^{er} août 1998 - SIRET 419 710 330 00012 APE 9499Z
Rue Nicolas Appert 83086 TOULON CEDEX 9 • Crédit Photo : Jupiterimages • * 32 22 depuis la France métropolitaine (appel gratuit) et le + 33 4 94 61 57 57 depuis l'étranger (Drom, Pom inclus) • Armées d'aujourd'hui.

Profitez de nos avantages :

- des conseillers proches de vous,
 - un espace adhérent internet sécurisé,
 - des services et loisirs à prix préférentiels,
 - un réseau d'aide sociale en cas de pépin,
- et bien d'autres à découvrir auprès
de votre conseiller, sur agpm.fr ou au 32 22*

Pour vous, on s'engage jusqu'au bout

AGPM
ASSURANCE, ÉPARGNE, PRÉVOYANCE